

Budget 2023

Conseil municipal du 23 novembre 2022

Index

Budget 2023 de la Ville de Meyrin

Introduction du projet de budget 2023 au Conseil municipal du 11 octobre 2022	p.	1	-	6
Prise de position du Conseil administratif sur le projet de budget 2023 au Conseil municipal du 23 novembre 2022	p.	7	-	12
Compte de résultat à 3 niveaux par natures	p.	13	-	16
Liste 2 fonctions 2 natures - document de vote	p.	17	-	32
Plan financier décennal 2022 - 2032 projets engagés et planifiés	p.	33	-	36
Evolution annuelle des budgets 2015 - 2023 - quelques chiffres clés	p.	37	-	39

INTRODUCTION DU PROJET DE BUDGET 2023 AU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2022:

Mesdames et Messieurs,

Au nom du Conseil administratif, j'ai l'honneur de vous présenter, ce soir, le projet de budget 2023, le troisième budget de cette législature 2020-2025.

Souvenez-vous, nous avons débuté la législature avec deux budgets consécutifs, « covidé » et impactés par la « RFFA », réforme fiscale et du financement de l'AVS. Nous anticipions alors que toute la législature serait impactée par ces éléments et que nous pourrions envisager une embellie en 2025.

C'était sans compter avec les crises qui nous touchent depuis le début de l'année : la guerre en Ukraine et ses conséquences directes et indirectes désastreuses, l'accueil d'un afflux extraordinaire de réfugiés dans notre pays et dans notre ville, la hausse des coûts et l'augmentation des délais de livraison des matières premières, l'inflation et la récession qui menace et enfin une crise énergétique qui se montre déjà fortement impactante.

RAPPEL SUR LES ENJEUX DU BUDGET 2021

Pour 2021, nous vous présentions donc un projet de budget solidaire, responsable et anticyclique qui préservait nos moyens et ressources afin de maintenir nos prestations et nos investissements dans le but de préserver l'emploi, d'atténuer les effets du ralentissement économique sur la précarisation des ménages ainsi que sur la dégradation de la qualité du vivre-ensemble.

L'objectif aussi était de pouvoir adapter nos prestations publiques à l'augmentation de la population qui s'est poursuivie jusqu'à ces derniers mois. Pour 2021, le Conseil administratif vous présentait, une première dans l'histoire financière de Meyrin, un projet de budget déficitaire, voté par votre conseil, à CHF -12'714'096, déficit dû au cumul des effets de la RFFA, de la COVID, et du développement urbain de Meyrin.

Contre toute attente, les comptes 2021 ont bouclé avec un gain de CHF 9'444'346, soit de plus de 22 millions supérieurs au budget. En effet, l'estimation de la baisse de nos recettes fiscales transmise par l'Etat et liée aux impacts de la RFFA ne s'est pas confirmée, ni pour la fiscalité 2020, ni pour la fiscalité 2021.

Les écarts positifs de ces deux années ont été répercutés sur les comptes 2021. Pour le surplus, les impacts directs et indirects de la pandémie ont entraîné des baisses de dépenses, et des recettes supplémentaires.

BUDGET 2022, toujours solidaire, responsable et anticyclique

Le deuxième projet de budget de la législature restait sous l'influence de la RFFA et du Covid. Il restait donc encore solidaire, responsable et anticyclique, et tourné vers un avenir meilleur. Il a été construit, en tenant compte d'une reprise de nos recettes fiscales qui ne retrouvaient pas encore les chiffres d'antan. Ce projet de budget aura nécessité non seulement d'adapter les prestations à coût constant, mais aussi de diminuer certaines prestations, afin d'atténuer la hausse des charges incompressibles, tout en permettant à notre administration de rendre ses prestations à la population. Pour 2022, le Conseil administratif vous présentait à nouveau un projet de budget déficitaire, voté par votre Conseil à CHF -6'221'418.

ENJEUX DU PROJET DE BUDGET 2023

Aujourd'hui, le COVID est en voie d'être apprivoisé, la RFFA n'a pas touché nos recettes fiscales tel que prévu par l'Etat. Hélas, de nouvelles crises nous touchent et impacteront fortement les mois à venir : la guerre en Ukraine et la crise énergétique et leurs conséquences directes et indirectes désastreuses.

Avec un coût de la vie en hausse de 3%, une explosion des prix de l'électricité en augmentation sur le marché libre de 184.25% et de 22% sur le marché régulé, une hausse des prix du chauffage de 30%, une hausse des taux d'intérêts, le tout cumulé à une augmentation des charges liées à la péréquation, dont une partie liée indirectement à des transferts de charges du Canton aux communes, sans oublier une augmentation des activités liées au développement de notre ville, nous faisons, une nouvelle fois, face à un budget pour le moins compliqué.

Nous vous rappelons l'obligation légale qui est la nôtre d'assortir notre projet de budget d'un plan financier démontrant un retour à l'équilibre dans les quatre ans dès le 1^{er} exercice déficitaire, soit 2021, délai toutefois récemment étendu d'une année par le Conseil d'Etat pour les communes ayant pu dégager des comptes bénéficiaires l'année dernière, fixant ainsi le retour à l'équilibre pour 2026 au lieu de 2025 initialement.

Pour pouvoir faire face à ces éléments et entrevoir l'avenir plus sereinement, le Conseil administratif vous présente ce soir un projet de budget qui demande un effort de solidarité à tout un chacun, depuis les collaborateurs de l'administration, en passant par les prestations, jusqu'au contribuable. Un projet de budget solidaire avec les meyrinois en termes d'effort et de soutien des plus démunis.

PROJET DE BUDGET 2023 – les éléments chiffrés

Entrons, si vous le voulez bien, dans le détail avec les éléments chiffrés.

Le projet de budget propose une hausse des charges de CHF 8'482'521, soit de 7% par rapport au budget 2022. Afin d'arriver à cette hausse contenue, tout en absorbant une hausse importante de charges incompressibles, nous avons pris des décisions difficiles. Tout d'abord, la décision de ne donner une annuité qu'au personnel dont le salaire se situe en-dessous du salaire médian de l'administration meyrinoise. Nous avons également refusé les nouvelles demandes de postes, hormis les compléments de postes, les évolutions demandées et deux postes en contrat de durée déterminée pour 5 ans.

Nous avons également décidé d'une réduction de 10% sur les coûts de chauffage et de 5% sur ceux de l'électricité. En effet, avec cette décision, il s'agit de combler une partie de la hausse des coûts, par une réduction de la consommation. A cela s'ajoute une coupe linéaire de 3% dans les charges de biens et services et une réduction de 2% dans les subventions à l'exception de celles dévolues au social et à l'emploi. L'aide au développement n'est pas indexée à la hausse des charges, il a été décidé de maintenir le montant prévu au budget 2022. Il s'agit de toucher de manière solidaire l'ensemble des prestations, tout en préservant les plus démunis.

Avec ce nouveau projet de budget, nous avons dû aller plus loin dans les décisions que les années précédentes, mais toujours dans le souci de préserver au mieux le bien vivre ensemble meyrinois, le cœur de la raison d'être de l'action communale.

Le projet de budget propose une hausse de recettes de CHF 12'618'034, soit de 10% par rapport au budget 2022.

Dans cette hausse de recettes, nous retrouvons bien évidemment les recettes fiscales. Le projet de budget ne prévoit pas de dégrèvement de la taxe professionnelle et prévoit le maintien d'une taxe minimale de CHF 30, dont le budget total se monte à CHF 17'100'000. En ce qui concerne les recettes fiscales des personnes physiques et morales, la hausse est estimée à CHF 5'100'000. Cette estimation tient compte de l'arrivée de nouvelles entreprises et de leurs employés.

Toutes ces décisions prises pour contenir nos charges au mieux et adapter nos recettes fiscales à la hausse en prenant en compte les nouvelles entreprises établies sur notre sol et l'arrivée des derniers nouveaux habitants ne suffit pas à réduire le déficit à un niveau acceptable pour voir l'avenir sereinement et répondre aux obligations légales exigées par le Canton.

Le CA a donc décidé d'inclure au projet de budget 2023 une hausse de 2 centimes additionnels, soit CHF 3'600'000 de recettes fiscales supplémentaires, le passant ainsi à 46. En comparaison aux autres communes suburbaines du canton, nous restons à un niveau attractif pour les personnes morales et les effets sur les personnes physiques restent à nos yeux un effort contenu.

Le projet de budget que nous déposons ainsi ce soir devant votre Conseil présente donc une perte estimée de CHF -2'085'905 (2022 : CHF -6'221'418). Si elle se confirme dans les comptes, elle sera absorbée par notre fortune. Si les comptes devaient être positifs, le boni permettrait de contenir la dette et de financer une partie des investissements, toujours importants dans les années à venir. Le projet de budget intègre un plan financier décennal, et un retour à l'équilibre en 2026. Les investissements nets prévus pour 2023 se montent à CHF 68'581'610.

Au niveau politique, de grands chantiers sont bloqués, en cours, ou à venir en lien avec des répartitions de charges Canton-communes ou la péréquation intercommunale. On mentionnera comme exemple pour la péréquation : l'augmentation de notre part communale au Groupement intercommunal du SIS ou la prise en charge par l'ensemble des 45 communes des coûts liés au sans-abrisme jusqu'ici supporté par la Ville de Genève. A cela s'ajoute pour la répartition Canton-communes : le financement des camps scolaires, la répartition des tâches de proximité délivrées aux seniors, la FASe, ainsi que le GIAP.

Et peut-être, la fin de la taxe professionnelle dans quelques années. Nous suivons toujours de près ces dossiers, afin que non seulement les charges nous soient transférées, mais également les responsabilités et les recettes pour les couvrir.

Faire différemment, se réinventer pour mieux répondre aux besoins contextuels, évoluer sans pour autant toujours augmenter les charges, continuer à construire le Meyrin de demain, voulu par la population, le Conseil municipal et le Conseil administratif au travers de son programme de législature : Une ville en santé pour une vie en santé, restent les objectifs principaux sur lesquels nous travaillons et continueront à travailler pour l'établissement des budgets futurs.

CONCLUSION

Le Conseil administratif vous invite à adopter ce projet de budget après son analyse en commissions.

Il vous est rappelé que le projet de budget est voté à 2 fonctions et 2 natures. Les documents de travail incluent le détail commenté à 8 fonctions et 3 natures.

Nous vous proposons donc de renvoyer ce projet de budget aux commissions concernées, selon le calendrier qui vous a été transmis.

Les documents sont à votre disposition sur CMNET, sous chaque séance de commission budget.

PRISE DE POSITION DU CONSEIL ADMINISTRATIF SUR LE PROJET DE BUDGET 2023 AU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2022

INTRODUCTION :

Le 11 octobre dernier, nous vous présentions notre projet de budget 2023, le troisième de cette législature chahutée par les crises à répétition.

RAPPEL DES ENJEUX DU PROJET DE BUDGET 2023

Nous vous annonçons faire face à une augmentation des charges liées à la péréquation, dont une partie liée indirectement à des transferts de charges du Canton aux communes, et une augmentation de charges consécutive à la hausse des activités liées au développement de notre ville. En sus, un coût de la vie en hausse de 3%, une explosion des prix de l'électricité, en augmentation sur le marché libre de 184.25% et de 22% sur le marché régulé, une hausse des prix du chauffage de 30% et une hausse des taux d'intérêts. Une nouvelle fois, nous nous retrouvons face à un budget pour le moins compliqué.

Nous vous rappelons aussi l'obligation légale d'assortir notre projet de budget d'un plan financier démontrant un retour à l'équilibre en 2026 ou, si les résultats 2022 sont positifs, en 2027.

Nous avons un plan des investissements qui poursuit les buts politiques visés de continuer à prendre soin de Meyrin, avec des projets qui seront terminés et dont les charges d'amortissement devront être intégrées au budget en même temps que l'obligation du retour à l'équilibre financier. Bien évidemment, il y a Cœur de Cité et sa nouvelle mairie, mais également la Voie verte d'agglomération, la salle omnisport de l'établissement secondaire II de la Gravière, la rénovation de l'école Meyrin Village, la rénovation de la piscine des Vergers, le sport pour tous ou la nouvelle cuisine scolaire pour ne citer que quelques exemples. Nous avons d'autres investissements à inclure à nos plans, comme le besoin en places de crèches et la mise à niveau du Forumeyrin. Tous ces investissements, utiles et nécessaires pour continuer à faire de Meyrin une ville durable, entraînent des charges de fonctionnement supplémentaires importants et ne sont pas accompagnés de recettes suffisantes pour les couvrir. Nos plans financiers montrent un manco de recettes de plus de 12-14 millions à combler dès 2026-2027.

Pour pouvoir faire face à ces éléments et entrevoir l'avenir plus sereinement, le Conseil administratif vous présentait un projet de budget qui demandait un effort de solidarité à tout un chacun, depuis les collaborateurs de l'administration, en passant par les prestations, jusqu'au contribuable. Un projet de budget solidaire avec les Meyrinois en termes d'effort et de soutien des plus démunis. Un projet de budget responsable et durable.

PROJET DE BUDGET 2023 – les éléments chiffrés

Le projet de budget proposait une hausse des charges contenue de CHF 8'482'521, soit de 7% par rapport au budget 2022. Pour y parvenir le CA avait pris des décisions difficiles. Tout d'abord, celle de ne donner une annuité qu'au personnel dont le salaire se situe en-dessous du salaire médian de l'administration meyrinoise. Nous avons également refusé les demandes de nouveaux postes et accepté uniquement les demandes de compléments et d'évolutions de postes demandées ainsi que deux postes en contrat de durée déterminée pour 5 ans.

Nous avons également décidé d'une réduction de 10% sur les coûts de chauffage et de 5% sur ceux de l'électricité. En effet, avec cette décision, il s'agissait de combler une partie de la hausse des coûts, par une réduction de la consommation. A cela s'ajoutait une coupe linéaire de 3% dans les charges de biens et services et une réduction de 2% dans les subventions à l'exception de celles dévolues au social et à l'emploi. L'aide au développement n'était pas indexée à la hausse des charges, il a été décidé de maintenir le montant prévu au budget 2022.

Le projet de budget proposait une hausse de recettes de CHF 12'618'034, soit de 10% par rapport au budget 2022.

Dans cette hausse de recettes, nous retrouvons bien évidemment les recettes fiscales. Le budget de la taxe professionnelle a été estimé à CHF 17'100'000. En ce qui concerne les recettes fiscales des personnes physiques et morales, la hausse a été estimée à CHF 5'100'000. Cette estimation tient compte de l'arrivée de nouvelles entreprises et de leurs employés et était de 15% supérieure aux estimations fournies par l'Etat.

Mais ces décisions prises pour contenir nos charges au mieux et adapter nos recettes fiscales à la hausse ne suffisaient pas à réduire le déficit à un niveau acceptable pour voir l'avenir sereinement et répondre aux obligations légales exigées par le Canton.

Le CA a donc décidé d'inclure au projet de budget 2023 une hausse de 2 centimes additionnels, soit CHF 3'600'000 de recettes fiscales supplémentaires, le passant ainsi à 46.

Le projet de budget que nous avons déposé le 11 octobre dernier devant votre Conseil présentait donc une perte estimée de CHF -2'085'905 (2022 : CHF -6'221'418).

Nous avons également rappelé, qu'au niveau politique, de grands chantiers sont bloqués, en cours, ou à venir en lien avec des répartitions de charges Canton-communes ou la péréquation intercommunale. On mentionnera comme exemple pour la péréquation : l'augmentation de notre part communale au Groupement intercommunal du SIS ou la prise en charge par l'ensemble des 45 communes des coûts liés au sans-abrisme jusqu'ici supporté par la Ville de Genève. A cela s'ajoute pour la répartition Canton-communes : le financement des camps scolaires, la répartition des tâches de proximité délivrées aux seniors, la FASe, ainsi que le GIAP, dont les charges liées ne sont pas incluses dans nos plans financiers et auront un impact non négligeable. Sans rappeler la possible fin de la taxe professionnelle dans quelques années.

Le Conseil administratif demeure fidèle à son programme de législature : *Une ville en santé pour une vie en santé*, avec les objectifs principaux sur lesquels nous travaillons et continuerons à travailler pour l'établissement des budgets futurs.

Le CA s'est également engagé, en plus de son projet de budget, à revoir les priorités de son plan des investissements pour 2024 dans la visée de lisser les dépenses et de contenir encore davantage la hausse des charges. Il entend également poursuivre la mise en œuvre de la gouvernance, dans la visée d'ancrer toujours davantage les principes d'une gestion durable dans l'action communale.

Ce faisant, alors que depuis 2016 et le développement urbain majeur que nous avons connu, la Commune était parvenue à financer la totalité de la hausse de charges sans augmenter le taux des centimes additionnels, avec ce projet de budget 2023, le CA entendait prendre les mesures économiques qui permettaient de continuer à prendre soin de Meyrin, de sa population et du vivre-ensemble, tout en transmettant un patrimoine communal viable aux générations futures.

ACCUEIL DU CM

Nous regrettons que ce projet de budget n'ait pas été accueilli avec enthousiasme. Il a même subi les foudres du Conseil municipal lors de son entrée en matière.

Par conséquent, afin d'avancer constructivement, le Conseil administratif avait demandé au Conseil municipal de travailler en commission afin de permettre à tous de mieux comprendre les raisons de ces choix.

Malgré 4 commissions des finances élargies et 7 commissions des finances simples, une majorité n'a pas réussi à se dégager en faveur du projet de budget du CA. Une proposition a été faite par le groupe socialiste, qui acceptait la majorité des propositions du CA, mais réduisait la hausse à 1 centime.

Les risques sur le futur de nos finances liés à cette proposition semblaient acceptables au CA qui s'est rallié à cette proposition après la réception des nouvelles estimations fiscales de l'Etat.

Malheureusement, là non plus, une majorité en faveur de cette dernière proposition de projet de budget n'a pas été dégagée.

Le CA n'a pas réussi à faire entendre au CM qu'un bénéfice n'était pas un signe de mauvaise gestion, même pour une collectivité publique, car il permet de financer les investissements en limitant le recours aux emprunts. Ce sont d'ailleurs, les bonis des années passées qui ont permis de financer la majorité des 149 millions de nos investissements de 2015-2021 en n'ayant des emprunts qu'à hauteur de CHF 50 millions à ce jour.

Le CA regrette que le Conseil municipal n'ait pas entendu qu'il était peu important que l'Etat ne soit pas juste dans ses estimations fiscales, car le CA fait ses propres estimations, qu'il intègre dans son projet de budget, en tenant compte de sa connaissance du territoire.

Il regrette également que la majorité du Conseil ne le suive pas sur l'importance d'opter pour une approche budgétaire anticyclique, responsable, solidaire et durable pour notre ville, cette année encore.

Le CA a rappelé également au Conseil municipal, que si nous n'arrivons pas à remplir nos obligations, soit le retour à l'équilibre en 2026-2027, le Grand Conseil pourrait nous obliger à le faire.

CONCLUSION

Vous l'aurez compris, le CA ne peut rejoindre la majorité du Conseil municipal dans sa vision, il se doit de maintenir une gestion saine et durable de ses finances.

Toutefois, le CA acceptera ce soir, à contre-cœur, les amendements de la majorité du Conseil municipal, à savoir le refus du gel des annuités pour une partie du personnel et le refus de la hausse du centime additionnel.

Sa priorité pour 2023 est que la ville ait un budget qui lui permette de répondre à ses objectifs anticyclique, responsable et solidaire. Partir en douzièmes provisionnels compliquerait singulièrement cette tâche.

Si le CA confirme son engagement à faire le travail de revue des priorités, tant au niveau du plan des investissements que du budget de fonctionnement, il regrette que le Conseil municipal n'ait pas entendu que ces mesures ne suffiront pas à combler les manques à venir.

En effet, Meyrin a grandi depuis 2015. Connaissant l'une des plus fortes croissances démographiques de Suisse, notre ville s'est enrichie de nombreux nouveaux arrivants. Parmi eux, des familles, des personnes âgées, de jeunes actifs. Autant d'individus aux aspirations différentes qui ont néanmoins tous choisi Meyrin pour la qualité de vie exceptionnelle que la Commune offre. Ainsi, il apparaît absolument nécessaire de maintenir et de cultiver le sentiment de bien-être que connaissent nombre de Meyrinoises et Meyrinois, qu'ils soient anciens ou nouveaux.

En parallèle, Meyrin doit aussi prendre soin d'une population résidante qui vieillit. De ce fait, il est du devoir de la Commune de garantir un cadre de vie dans lequel les individus les plus vulnérables se sentent en sécurité et écoutés, et au sein duquel ils peuvent évoluer en santé tout en satisfaisant leurs besoins sociaux et culturels.

Ces deux phénomènes conjoints d'augmentation et de vieillissement de la population exercent une pression accrue sur les prestations délivrées par l'administration communale. Par conséquent, celle-ci a la nécessité de conserver des ressources suffisantes afin d'assurer sa mission de service public. Surtout, la satisfaction des besoins légitimes et essentiels des Meyrinoises et Meyrinois implique de garantir un accès équitable et qualitatif aux infrastructures et équipements publics, qui sont à préserver, rénover ou agrandir. À titre d'exemple, nous pouvons penser à nos écoles, à notre nouvelle mairie ou encore à nos espaces verts.

Le Conseil administratif est conscient qu'il a hérité, durant cette législature, d'un patrimoine riche qu'il est vital d'entretenir et d'adapter en vue de le transmettre de manière durable aux générations futures. Pour ce faire, il a adopté une vision politique de long terme qui lui permet d'agir de façon responsable, dans l'unique but de satisfaire pleinement les besoins de la cité. Le Conseil administratif demeure fermement convaincu que les mesures économiques préconisées dans le projet de budget concourent à cette fin, puisqu'elles permettraient de maintenir la capacité financière de la Commune à agir pour le bien commun.

En conséquence, il demande aux partis leur engagement à soutenir une hausse de centimes dans les années à venir, si les conditions pour retrouver l'équilibre dans le temps imparti par la loi ne sont toujours pas remplies.

Compte de résultat à 3 niveaux par natures

COMPTE DE RESULTAT A 3 NIVEAUX PAR NATURES

Compte	Désignation	Commentaires	Budget 2023	Budget 2022	Ecart en CHF	Ecart en %	Réel 2021
Revenus d'exploitation			125'862'529	116'060'583	9'801'946	8%	127'222'457.76
40	Revenus fiscaux	L'écart global se résume comme suit : hausse des recettes fiscales par rapport au budget 2022 de CHF 5'700'000 (Impôts personnes physiques CHF -2'400'000, IS CHF 2'000'000, impôts personnes morales CHF 6'100'000, impôt sur les chiens CHF 0), fonds de péréquation CHF 598'000, TPC hausse du budget de CHF 3'100'000 en fonction des réels.	110'028'539	100'630'539	9'398'000	9%	112'314'063.64
42	Taxes	Ecart principal: indemnités journalières perçues APG CHF 61'000 - adaptation au réel 2021, amendes d'ordres/administratives et contraventions CHF -221'003 selon moyennes 3 dernières années, amendes d'ordres Satigny CHF -36'800 - fin convention, cartes d'identité CHF 20'329 - selon réels 2021, émoluments ECI CHF 14'257 - selon réels 2021, ventes repas Restaurant scolaire/Maison Vaudagne/Voie Lactée/K-Fête/ainés CHF 353'960 - principalement hausse du nombre d'enfants dans les écoles, ventes billets, abonnements, repas et boissons TFM CHF -101'800 - baisse liée à la saison hors murs, écolages EVE CHF 124'893 - hausse estimée basé sur le réel avril 2022, ventes matière récupérée : papier, pet, autres - hausse selon réel 2021 CHF 39'649, participation à la création d'écopoints pas budgétisé CHF -100'000 - recettes retirées en fonction des réels. Tft ventes énergies solaires sur N44 CHF -46'173.	11'564'721	11'456'792	107'929	1%	10'784'770.05
43	Revenus divers	Ecart : activation des salaires des postes des Vergers 2.5 ETP (en 2022 2.8 ETP) CHF -18'129, amendes bibliothèque CHF -2'000.	342'226	362'355	-20'129	-6%	373'742.42
46	Revenus de transfert	Ecart principal : parts sur taxes des compagnies d'assurances (suite changement de loi plus versé aux Communes) CHF -231'057, subvention TFM (principalement Radio-bascule) CHF 170'000, subventions BIE pour les projets d'intégration cours de français CHF 15'500, fondation pour le développement et l'accueil préscolaire (FDAP) CHF -14'008, subventions BIE intégrations des migrants CHF -53'300 - fin partenariat avec l'Etat ce volet, FIA CHF 8'721, compensation verticale IFD (loi 12013) CHF 420'290.	3'922'043	3'605'897	316'146	9%	3'743'281.65
47	Subventions à redistribuer		5'000	5'000	-	0%	6'600.00
Charges d'exploitation			136'291'253	127'555'388	-8'735'865	-7%	122'289'715.97
30	Charges de personnel	Ecart principal : retrait budget adaptation légale des conditions salariales du personnel sur appel CHF 1'000'000, postes votés en 2022 CHF -450'256, vie chère 1.2% pour 2022 CHF -546'172, annuité 2023 CHF -1'373'924, vie chère 3% 2023 CHF -1'657'752, demande de compléments de postes, transformations de postes et 2 CDD sur 5 ans CHF -635'721, effets Noria et mécanismes salariaux CHF 321'177.	64'278'653	60'936'005	-3'342'648	-5%	57'720'165.19
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ecart principal: 310 charges de matériel et de marchandises: achat de gel hydro-alcoolique, masques et gants revu à la baisse CHF 36'685, impression guide loisirs CHF -19'475 - 1x tous les 2 ans, MEF Annonces de presse CHF -24'588. 311 immobilisations ne pouvant être portées à l'actif: acquisition de logiciels et licences CHF 48'442 (principalement licences M365 sur cotisations SIACG dès 2023 CHF 97'100 et hausse besoins des services CHF -59'800), vêtements FEU CHF -13'810, ENV acquisition autres immo CHF -20'802. 312 énergies: électricité marché libre CHF -1'444'701 - hausse 184 %, électricité marché régulé CHF -48'869 - hausse 22%, chauffage CHF -102'857 - hausse gaz 30%. 313 prestations de services et honoraires: repas Restoscolaire/EVE/Maison Vaudagne/Voie Lactée/K-Fête/ainés CHF -736'761 - principalement hausse nombres enfants 36%, prix bio et approvisionnement à la fête dès le 2ème semestre, honoraires CHF -50'000 - hausse en lien avec estimation honoraires pour appels offres, frais courtages, et conseils fiscaux TPC, SI - honoraires et charges informatiques CHF -123'029 (CHF -71'900 principalement honoraires consultants informatiques et charges d'utilisations afin de répondre à la hausse charge travail, et CHF -64'662 nouveau système de téléphonie), TFM : CHF -68'010 liés aux besoins de la saison hors murs, ENV : CHF -82'267 plan paysage communal et campagne de tri, sécurisation parking centre sportif CHF -30'049, mise à niveau système téléphonie CHF -98'503, Cartes d'identité CHF -14'151, diagnostic local de sécurité CHF -10'000. 314 travaux d'entretien: contrats d'entretien (principalement école Vergers + Maison Vaudagne) CHF -39'920, entretien des bâtiments CHF -78'832 - selon les réels, entretien des routes par des tiers CHF -80'000, selon les réels. 315 entretien biens meubles: maintenance logiciels CHF -13'996, entretien par des tiers des véhicules CHF -67'962, maintenance site internet CHF -7'000. 316 loyers, leasings : locations TFM-spectacles CHF -130'908 (tentes, scènes, matériels), mobilité douce - interne location de vélos CHF -10'500 - pro rata sur 12 mois du contrat établi en 2022, estimation du loyer des locaux dans le quartier de l'Etang CHF -27'293, location d'un silo à sel CHF -10'400. 317 dédommagements: frais de représentation du CA CHF -6'442 - selon réels avant COVID, fête du 200ème service feu CHF -16'750. 318 pertes effectives sur créances CHF 110'626. Coupe linéaire totale électricité 10% CHF 251'081, chauffage 10% CHF 115'553, natures 31 autres 3% CHF 543'010.	24'726'255	22'458'359	-2'267'896	-10%	22'500'452.93
33	Amortissements du patrimoine administratif	Ecart principal : amort. commençant en 2023 CHF -869'729, amort. terminés en 2022 CHF 593'176, amort. évolue au fur et à mesure des achats/travaux CHF -30'235, amort. suspendu (pas de dépenses) CHF 119'050, délibérations à clôturer en 2022 (calculé sur le dépensé) CHF -13'073, amort. calculé sur le dépensé net suite au versement du FIDU CHF -3'567.	14'651'371	14'446'360	-205'011	-1%	13'868'355.26
36	Charges de transfert	Ecart principal : participation au SIACG CHF -127'274, participation SIS CHF -266'876, participation ORPC CHF -95'846, participation GIAP CHF -443'441, sports/les Ailes CHF -74'000, FAS'e CHF -347'437, la Comète CHF -120'000, frais de perception centimes additionnels CHF -171'000, compensation aux communes frontalières CHF 7'569, pas de Jubilaire en 2023 CHF 10'000, péréquation financière intercommunale CHF -1'120'047 (n'incluant pas le financement du sans abrisme, le PL n'étant pas voté), amort. D-2021-30a FIDU 2022 CHF -44'667, amort. D-2021-23a Fonds communal pour l'énergie (...) pour la période 2022-2026 CHF -73'000, participation Piscine intercommunale Pré-Bois CHF -21'097, Maison Vaudagne budget de fonctionnement CHF -36'800, Salto de l'Escargot CHF -15'000, Garderie la Framboise CHF -12'000. Coupe linéaire totale 2% CHF 48'494.	32'629'974	29'709'664	-2'920'310	-10%	28'194'142.59
37	Subventions à redistribuer		5'000	5'000	-	0%	6'600.00
RESULTAT D'EXPLOITATION			-10'428'724	-11'494'805			4'932'741.79
44	Revenus financiers	Ecart principal : rétrocession annuelle SIG CHF -71'872, intérêts (placements financiers long terme) CHF 122'000 prêt PMC Parking SA, location TFM (conciergerie, salles, matériel) CHF -13'600, redevances autorisations fouilles et chantiers CHF 23'000, redevances auberge communale CHF 22'000 estimation selon nouveau contrat. Tft vente énergies solaires de N42 CHF 46'173. Arrondissement ECI CHF 19'485, et adaptation participation groupement PC pour les frais liés aux véhicules CHF -6'132.	5'831'100	5'685'298	145'802	3%	5'074'118.08
34	Charges financières	Ecart principal : intérêts CHF -506'622, expertise PF CHF 17'232, remise en état réseau électrique et sanitaire 299 rte de Meyrin CHF -35'000, assurance parking Vergers/Arbères CHF -29'195, chauffage auberge communale CHF -4'800.	958'015	411'911	-546'104	-133%	562'514.23
RESULTAT FINANCIER			4'873'085	5'273'387			4'511'603.85
RESULTAT OPERATIONNEL			-5'555'639	-6'221'418			9'444'345.64
48	Revenus extraordinaires		-	-	-	0%	-
38	Charges extraordinaires		-	-	-	0%	-
RESULTAT EXTRAORDINAIRE			-	-			-
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS			-5'555'639	-6'221'418			9'444'345.64

* dans ce tableau, les imputations internes 39/49 n'apparaissent pas

Liste 2 fonctions 2 natures – document de vote

LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	Commentaires	Budget 2023	Budget 2022	Var B23/B22 en CHF	Var B23/B22 en %	Réel 2021	
01 Législatif et exécutif	Charges	30 Charges de personnel	Ecart principal: CM - jetons de présence CHF -16'240, CA et personnel administratif : vie chère 1.2% - 2022 et vie chère 3% - 2023.	975 738	934 353	- 41 385	- 4%	951 351.33	
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ecart principal: CM - honoraires appui administratif (le système a changé et les verbalistes sur appel ont tous un contrat de travail et les coûts passent dans la nature 30 - salaires) CHF 1'500, remboursement des frais de garde selon moyenne 2019-2021 CHF -2'353. CA - frais de représentation selon réels 2018-2019 CHF -6'442 Mérites - Tft F34N31 cadeaux remis lors des manifestations organisées par le service des sports CHF -1'455. Coupe linéaire totale F01N31 CHF 3'162.	138 253	132 419	- 5 834	- 4%	107 747.94	
		36 Charges de transfert	Ecart lié à la rétrocession Ville de GE adaptée au réel 2021 CHF -900. Coupe linéaire totale F01N36 CHF 1'400.	74 500	75 000	500	1%	63 753.58	
		39 Imputations internes		13 100	13 100	0	0%	10 181.50	
	Total Charges				1 201 591	1 154 872	- 46 719	- 4%	1 133 034.35
	Recettes	42 Taxes	Ecart concerne la révision ORPC - Facturation directement au groupement CHF -3'328.	0	3 328	- 3 328	- 100%	1 500.00	
	Total Recettes				0	3 328	- 3 328	- 100%	1 500.00
02 Services généraux	Charges	30 Charges de personnel	Ecart principal : nouveaux postes CHF -218'211, retrait budget 2022 - adaptation légale des conditions salariales du personnel sur appel hors PEF CHF 440'000, frais de formation CHF -35'000 réintégration budget retiré en 2022, augmentation fête du personnel CHF -5'000 - augmentation nombre participants, Cafétéria CHF -8'337 - ajustement au réel, le solde vie chère 1.2% 2022 et vie chère 3% 2023, réaffectation partielle d'une ressource du TFM vers la fonction 32, transformation partielle des contrats des nettoyeurs sur appel en 4.6 ETP - tft vers différentes fonctions, revue des répartitions des fonctions SEM en 2023, mécanismes salariaux et effet noria.	14 434 656	13 950 156	- 484 500	- 3%	13 339 145.90	
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ecart principal: Mairie, Forum - électricité selon réel 2021 + hausse estimée 184.25% CHF -153'430. Ferme de la Golette, salle Antoine Verchère, bourse aux vêtements, pavillon Corzon Vaudagne, maison Communale, maison Mani, laiterie de Mategnin - électricité marché régulé selon réel 2021 + hausse estimée de 22% CHF -3'641. Tous les bâtiments de la fonction 02 - chauffage selon réel 2021 + hausse estimée 30% CHF -15'393. Administration - hausse en lien avec estimation honoraires pour appels offres, frais courtages, et conseils fiscaux TPC CHF -50'000, honoraires avocats et notaires CHF -10'000, imprimés tft CHF 9'000 vers F77/N31 SIGD, cotisations augm. observatoire romande de la clt CHF -5'100. SI - logiciels et licences tft cotisations SIACG CHF 97'100 et hausse besoins des services CHF -59'800, principalement honoraires consultants informatiques afin de répondre à la hausse charge travail et charges d'utilisations informatiques liées aux nouveaux besoins CHF -71'900, hausse maintenance de logiciels principalement agrandissement parc wifi CHF -16'425. Mise à niveau système téléphonie CHF -64'662. Autres immeubles - achat de gel hydro-alcoolique, masques et gants CHF 36'085 revu à la baisse, frais télécommunications (hausse abos pour remplacements DECT par mobiles) CHF -10'000, entretien (yc OIBT) CHF -15'000 tft autres fonctions. Mairie - mobilier selon moyenne 2019-2021 CHF -23'567, entretien selon réels CHF -15'000, leasing CHF -4'851 Ferme de la Golette - entretien bâtiment au vu des réels CHF -10'000. TFM - honoraires (engagement plus réguliers de techniciens auxiliaires indépendants) CHF -10'000, entretien bâtiment à la baisse au vu des travaux cœur de Cité CHF 70'000, eau selon réel 2021 CHF 6'928. Laiterie de Mategnin - entretien bâtiment selon budget 2022 CHF 10'000. Coupe linéaire totale F02N31 CHF 113'629.	3 352 585	3 166 274	- 186 311	- 6%	3 014 853.66	

LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	Commentaires	Budget 2023	Budget 2022	Var B23/B22 en CHF	Var B23/B22 en %	Réel 2021	
02 Services généraux		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. évolue au fur et à mesure des achats/travaux: CHF 41'628 Délibérations à clôturer en 2022, amort. calculé sur le montant dépensé net et non sur le montant voté: CHF -706 Amort. dès 2023: CHF -288'106 Amort. terminent en 2022: CHF 242'300.	1 522 210	1 517 326	- 4 884	- 0%	2 154 945.79	
		34 Charges financières		0	0	0	---%	10 001.40	
		36 Charges de transfert	Principalement participation au SIACG CHF -127'274 et D-2021-30a FIDU 2022, amort. commence en 2023 CHF -44'667.	1 618 135	1 445 384	- 172 751	- 12%	1 357 236.50	
		39 Imputations internes		4 440	4 440	0	0%	2 200.20	
Total Charges				20 932 026	20 083 580	- 848 446	- 4%	19 878 383.45	
Recettes		42 Taxes	Ecarts principaux: Indemnités journalières perçues APG CHF 61'000 adapté aux réels 2021. Manifestations - location du matériel revu à la baisse au vu des réels CHF -5'000. Fondation Nouveau Meyrin et Fondation du Casino - refacturation salaires CHF 9'613. Laiterie de Mategnin - vente énergies solaires tft vers nature 44 CHF 870.	1 662 649	1 597 009	65 640	4%	647 428.35	
		43 Revenus divers	Activation des salaires des postes des Vergers 2.5 ETP (en 2022 2.8 ETP).	337 389	355 518	- 18 129	- 5%	334 690.62	
		44 Revenus financiers	TFM - locations (concierge, salles, matériel), baisse en lien avec les travaux. Laiterie de Mategnin - vente énergies solaires tft vers nature 44 CHF -870.	57 256	69 986	- 12 730	- 18%	37 071.80	
		46 Revenus de transfert		0	0	0	---%	13 000.00	
		49 Imputations internes	TFM - frais administratifs et d'exploitation selon R2021 CHF -78'894.	309 220	388 114	- 78 894	- 20%	323 955.31	
	Total Recettes				2 366 514	2 410 627	- 44 113	- 2%	1 356 146.08
	11 Sécurité publique	Charges	30 Charges de personnel	Ecarts principaux: Effet Noria, revue des répartitions des fonctions SEM en 2023, plus de poste CDD pour les autorisations de chantier et enseigne CHF 21'032, mise à disposition de téléphone pour les CMS CHF 1'368, participation assurance maladie CHF 1'721, solde vie chère 1.2% - 2022, vie chère 3% - 2023 et mécanismes salariaux.	3 872 556	3 823 234	- 49 322	- 1%	3 756 819.28
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation			Ecarts principaux: Police municipale - matériel d'exploitation sécurité tft sur F02N31 pour les clés sécurisées CHF 1'200, acquisitions diverses liées aux radios POLYCOM selon moyenne 2019-2021 CHF -5'035, diagnostic local de sécurité CHF -10'000, entretien machines, appareils et outils CHF -3'079 selon réel 2021, entretien véhicules adaptés aux réels CHF -2'711, estimation du loyer des locaux du quartier de l'Etang CHF -27'293. Sécurité routière - autres immobilisations (pas de dépenses prévues) CHF 6'500. Coupe linéaire totale F11N31 CHF 10'005.	354 502	323 522	- 30 980	- 10%	247 674.97	
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. terminent en 2022: CHF 7'418.	5 477	12 895	7 418	58%	11 904.00	
		36 Charges de transfert	Coupe linéaire totale F11N36 CHF 44.	2 156	2 200	44	2%	0.00	
		39 Imputations internes		1 217	1 217	0	0%	0.00	
Total Charges				4 235 908	4 163 068	- 72 840	- 2%	4 016 398.25	
Recettes		42 Taxes	Police municipale - amendes d'ordres CHF -11'023, contraventions CHF 6'620, amendes administratives CHF 3'500 - selon moyennes 2019-2021. Contrôle stationnement - amendes d'ordres CHF -220'100. Selon moyenne 2019-2021, facturations salaires à des tiers - contrat avec Satigny annulé CHF -36'800.	759 147	1 016 950	- 257 803	- 25%	640 638.47	
	Total Recettes				759 147	1 016 950	- 257 803	- 25%	640 638.47
14 Questions juridiques	Charges	30 Charges de personnel	Ecarts principaux: Effet Noria, revue des répartitions des fonctions SEM en 2023, plus de poste CDD pour les autorisations de chantier et enseigne CHF 21'028, solde vie chère 1.2% - 2022, vie chère 3% - 2023 et mécanismes salariaux.	1 697 300	1 528 941	- 168 359	- 11%	1 445 846.57	

LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	Commentaires	Budget 2023	Budget 2022	Var B23/B22 en CHF	Var B23/B22 en %	Réel 2021
14 Questions juridiques		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Principaux écarts: Questions juridiques - cartes d'identité selon réel 2021 CHF -14'151. Marché Cité - électricité selon réel 2021 + hausse estimée 184.25% CHF -2'797. Marché Meyrin-Village - honoraires (étude faite en 2022) CHF 10'000. Arrondissement ECI - achat cadeaux selon réel 2021 CHF -2'853, frais télécommunication dès 2022 CHF -2'131. Médailles de chien - matériel pour revente selon réels CHF 1'200. Coupe linéaire totale F14N31 CHF 1'937.	151 895	143 885	- 8 010	- 6%	152 192.39
		36 Charges de transfert		18 412	18 412	0	0%	9 586.45
		39 Imputations internes		500	500	0	0%	50.00
	Total Charges				1 868 107	1 691 738	- 176 369	- 10%
Recettes	42 Taxes	Principaux écarts: Questions juridiques - cartes d'identité selon réel 2021 CHF 20'329. Autorisations - émoluments terrasses, enseignes, fouilles CHF 2'770. Arrondissement ECI - émoluments selon réel 2021 CHF 14'257.	407 566	370 210	37 356	10%	426 074.00	
	44 Revenus financiers	Principaux écarts: Autorisations fouilles et chantiers - redevances selon moyenne 2018-2019 (avant COVID) CHF 23'000. Marché Meyrin-Village - redevances (pas de marché) CHF -5'000. Arrondissement ECI - revenus financiers groupement CHF 19'485.	771 333	733 848	37 485	5%	585 277.05	
	49 Imputations internes	PEF - Chapiteaux enchantés.	750	700	50	7%	500.00	
	Total Recettes			1 179 649	1 104 758	74 891	7%	1 011 851.05
15 Service du feu	Charges	30 Charges de personnel	Ecarts principaux : soldes pompiers basés sur réel 2021 CHF -9'486 et heures administratives des pompiers basés sur réel 2021 CHF 5'406, revue des répartitions des fonctions SEM en 2023.	293 553	281 847	- 11 706	- 4%	279 435.10
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Principaux écarts: Matériel d'exploitation, fournitures CHF 4'000, matériel d'exploitation sécurité CHF 3'670, denrées alimentaires CHF -1'500, appareils (BIP/pager/accessoires batteries) CHF -1'165, vêtement de travail selon estimation CHF -13'810, autres immobilisations pas prévues pour 2023 CHF 6'900, frais télécommunication CHF -1'349, entretien véhicules par des tiers CHF -2'800, frais de repas et logement (yc fête du 200ème CHF -15'000) CHF -16'750. Coupe linéaire totale F15N31 CHF 4'684.	162 281	142 944	- 19 337	- 14%	113 754.88
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amortissement commence en 2023 : CHF -401.	118 380	117 979	- 401	- 0%	115 590.60
		36 Charges de transfert	Participation au SIS (Service d'incendie et de secours de la Ville de Genève). Sur le budget total de 54'283'268, la part de Meyrin représente 3.5%. Les contributions sont calculées selon l'art 42 al 4 de la loi F 4 05, CHF -266'876. Coupe linéaire totale F15N36 CHF 100.	1 954 340	1 687 564	- 266 776	- 16%	1 436 051.00
	Total Charges			2 528 554	2 230 334	- 298 220	- 13%	1 944 831.58
	Recettes	42 Taxes		0	0	0	--%	1 679.30
		46 Revenus de transfert	Suite au changement de loi, la taxe des compagnies d'assurances n'est plus versée aux communes.	0	231 057	- 231 057	- 100%	253 293.00
	49 Imputations internes		24 098	24 098	0	0%	7 084.10	
Total Recettes			24 098	255 155	- 231 057	- 91%	262 056.40	
16 Défense	Charges	30 Charges de personnel	Ecart principal : vie chère 1.2% - 2022 et vie chère 3% - 2023, revue des répartitions des fonctions SEM en 2023.	78 000	61 634	- 16 366	- 27%	61 697.48
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Principaux écarts: Protection civile - prime d'assurance chose selon estimation de la prime 2023 CHF 4'870. Les véhicules sans plaque seront couverts par la All Risk dès 2023. Pour la PC, 12 remorques et 5 compresseurs sont passés de la Casco complète à la Casco partielle (véhicule de + 10 ans). PC-Bellavista 2 - électricité selon réel 2021 + hausse estimée 184.25% CHF -13'265. Coupe linéaire totale F16N31 CHF 3'245.	52 556	47 765	- 4 791	- 10%	61 241.64

LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	Commentaires	Budget 2023	Budget 2022	Var B23/B22 en CHF	Var B23/B22 en %	Réel 2021
16 Défense		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. calculé sur le dépensé net suite au versement du FIDU.	31 184	31 615	431	1%	31 184.00
		36 Charges de transfert	Participation de Meyrin au groupement.	333 310	237 464	- 95 846	- 40%	133 304.80
	Total Charges			495 050	378 478	- 116 572	- 31%	287 427.92
	Recettes	42 Taxes	Ecart concerne la participation du groupement pour les frais liées aux véhicules CHF -6'132.	8 168	14 300	- 6 132	- 43%	28 017.90
		44 Revenus financiers		60 292	60 292	0	0%	78 187.20
		46 Revenus de transfert		3 000	3 000	0	0%	3 000.00
Total Recettes			71 460	77 592	- 6 132	- 8%	109 205.10	
21 Scolarité obligatoire	Charges	30 Charges de personnel	Ecart principal : Nouveaux postes CHF -84'429, annualisation des postes votés au budget 2022, participation assurance maladie : CHF -11'565, transformation partielle des contrats des nettoyeurs sur appel en 4.6 ETP - tft de la fonction 02, vie chère 1.2% - 2022 et vie chère 3% - 2023, revue des répartitions des fonctions SEM en 2023.	3 259 859	2 889 755	- 370 104	- 13%	2 848 373.46
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Principaux écarts: Ecoles, parascolaires, restaurant scolaire - électricité selon réel 2021 + hausse estimée 184.25% CHF -407'598, électricité marché régulé selon réel 2021 + hausse estimée de 22% CHF -7'188, chauffage selon réel 2021 + hausse estimée 30% CHF -36'828, entretien des bâtiments estimations au vu des réels CHF -105'594, contrats d'entretien CHF -27'511. Ecole des Boudines - autres immobilisations - rien de prévu en 2023 CHF 5'500. Ecole des Vergers - contrats d'entretien (ajustements toiture végétalisée et nouveau contrat pour éclairage secours et nacelle) CHF -17'195, nettoyage des vitres en interne CHF 5'996. Restaurant scolaire et K-Fête - restauration, hausse estimée du nombre de repas en lien avec la hausse de nombre d'élèves et d'inscrits, hausse des prix lié au BIO et approvisionnement à la Fève dès le 2ème semestre CHF -660'099. Fête des écoles - repas offerts et servis aux autorités, au corps enseignant, ainsi qu'aux sociétés et intervenants divers oeuvrant sur l'espace de fête. Estimation revue à la hausse due au changement de fournisseurs (développement durable) CHF -7'000. Coupe linéaire totale F21N31 CHF 219'211.	5 023 103	3 986 470	- 1 036 633	- 26%	4 001 649.34
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. évolue au fur et à mesure des achats/des travaux: CHF -2'603. Amort. dès 2023: CHF -163'214. Délibérations à clôturer en 2022, amort. calculé sur le montant dépensé net et non sur le montant voté: CHF -19'669. Amort. calculé sur le dépensé net suite au versement du FIDU: CHF -3'998.	4 033 224	3 843 737	- 189 487	- 5%	3 491 710.00
		36 Charges de transfert	Ecart principal: Jubilare - degré primaire - subventions - pas de jubilaire en 2023 CHF 30'000. Sorties, camps scolaires/degré primaire - subventions - augmentation du nombre d'élèves CHF -6'960. Parascolaire - participation GIAP - CHF -443'441.	3 918 236	3 497 205	- 421 031	- 12%	3 097 688.20
		39 Imputations internes		1 674	1 674	0	0%	16 950.90
	Total Charges			16 236 096	14 218 841	- 2 017 255	- 14%	13 456 371.90
	Recettes	42 Taxes	Ecart principal: Vente énergies solaires - tft vers la nature 447.90100 CHF -12'153. Restaurant scolaire - vente de 220'739 repas restoscolaire (170'183 B2022) CHF 356'864.	1 580 704	1 231 612	349 092	28%	1 242 640.16
		44 Revenus financiers	Vente énergies solaires - tft vers la nature 447.90100 CHF 12'153.	132 153	120 000	12 153	10%	103 800.00
		46 Revenus de transfert		316 869	316 869	0	0%	384 505.25
	Total Recettes			2 029 726	1 668 481	361 245	22%	1 730 945.41
22 Ecoles spéciales	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Voie Lactée - restauration pour 6'750 repas (7'550 B2022) CHF 4'586. Coupe linéaire totale F22N31 CHF 2'045.	66 108	72 739	6 631	9%	61 702.78

LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	Commentaires	Budget 2023	Budget 2022	Var B23/B22 en CHF	Var B23/B22 en %	Réel 2021
22 Ecoles spéciales	Total Charges			66 108	72 739	6 631	9%	61 702.78
	Recettes	42 Taxes	Voie Lactée - vente de 6'750 repas restoscolaire (7'550 B2022).	59 660	66 153	- 6 493	- 10%	58 264.00
	Total Recettes			59 660	66 153	- 6 493	- 10%	58 264.00
23 Formation professionnelle initiale	Charges	36 Charges de transfert		750	750	0	0%	250.00
	Total Charges			750	750	0	0%	250.00
25 Ecoles de formation générale	Charges	36 Charges de transfert		2 250	2 250	0	0%	1 250.00
	Total Charges			2 250	2 250	0	0%	1 250.00
29 Autres systèmes éducatifs	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ecart principal: Office d'orientation professionnelle - acquisition autres textiles selon réel 2021 CHF -1'421. Coupe linéaire totale F29N31 CHF 1'090.	100 831	100 682	- 149	- 0%	124 367.74
		36 Charges de transfert		66 000	66 000	0	0%	57 141.65
	Total Charges			166 831	166 682	- 149	- 0%	181 509.39
	Recettes	46 Revenus de transfert		5 000	5 000	0	0%	1 170.00
	Total Recettes			5 000	5 000	0	0%	1 170.00
31 Héritage culturel	Charges	30 Charges de personnel	Ecart principal : vie chère 1.2% - 2022 et vie chère 3% - 2023.	512 408	467 309	- 45 099	- 10%	458 698.38
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Fonds d'art Contemporain - prime d'assurance selon réel 2021 CHF 11. Coupe linéaire totale F31N31 CHF 7'617.	260 668	268 296	7 628	3%	279 114.99
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. dès 2023: CHF -10'000. Délibérations à clôturer en 2022, amort. calculé sur le montant dépensé net et non sur le montant voté CHF 2'666.	25 584	18 250	- 7 334	- 40%	15 584.00
		36 Charges de transfert	Coupe linéaire totale F31N36 CHF 80.	3 920	4 000	80	2%	6 730.20
		39 Imputations internes		8 100	8 100	0	0%	7 586.40
	Total Charges			810 680	765 955	- 44 725	- 6%	767 713.97
	Recettes	42 Taxes		2 000	2 000	0	0%	20 513.95
Total Recettes			2 000	2 000	0	0%	20 513.95	
32 Culture, autres	Charges	30 Charges de personnel	Ecarts principaux : Nouveaux postes CHF - 2'153, réaffectation partielle d'une ressource du TFM de la fonction 02, réaffectation partielle d'une ressource de l'ENV, annualisation des postes votés au budget 2022, vie chère 1.2% - 2022 et vie chère 3% - 2023, participation assurance maladie CHF -1'568.	4 647 778	4 364 471	- 283 307	- 6%	4 177 495.74
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ecarts principaux: Association Bouratino, JBA, Vivarium - électricité selon réel 2021 + hausse estimée 184.25% CHF -39'062, électricité marché régulé selon réel 2021 + hausse estimée de 22% CHF 302, chauffage selon réel 2021 + hausse estimée 30% CHF -6'820. Animations bibliothèque - cachets pour 24 spectacles. Selon budget 2021, les spectacles familles n'ont pas eu lieu en 2022 CHF -20'200. TFM-communication - annonces de presse CHF 12'000, honoraires CHF 13'000. TFM-spectacles - sécurisation événements (spectacles hors murs), estimation CHF -20'000, honoraires CHF -105'000, location de matériel (scènes, matériels, lumières, son, tentes d'accueil, location chauffage chapiteaux) CHF -100'000, cachets CHF 35'000, locations CHF 10'000, location de matériels de fête (tentes d'accueil) CHF -40'000, logement CHF 9'000, annonce de presse CHF 7'500, affichage CHF 6'000. TFM-buvette - denrées alimentaire CHF 40'000. Jardin botanique alpin - honoraires - estimation animations didactiques et pédagogiques + expo temporaires sur changement climatique CHF -6'923, matériel d'entretien et réparation véhicules CHF -1'000. Coupe linéaire totale F32N31 CHF 78'648.	2 373 860	2 255 463	- 118 397	- 5%	1 748 013.26
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. dès 2023: CHF -13'330. Amort. évolue au fur et à mesure des achats/des travaux: CHF -641.	464 381	450 408	- 13 973	- 3%	446 004.00
		36 Charges de transfert	Baisse Cartel CHF 1'000. Coupe linéaire totale F32N36 CHF 10'748.	569 652	581 400	11 748	2%	559 340.00
		39 Imputations internes	Bibliothèque - frais administratifs et d'exploitation selon réel 2021 CHF 5'446. TFM-bât. - frais administratifs et d'exploitation selon réel 2021 CHF 53'354. TFM-traiteur - salaires (directement imputés en 301 des fonctions concernées) CHF 12'666.	302 042	373 508	71 466	19%	289 923.27

LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	Commentaires	Budget 2023	Budget 2022	Var B23/B22 en CHF	Var B23/B22 en %	Réel 2021
32 Culture, autres	Total Charges			8 357 713	8 025 250	- 332 463	- 4%	7 220 776.27
	Recettes	42 Taxes	TFM-spectacles - ventes de billets et d'abonnements CHF - 70'800, ventes diverses CHF -1'000. TFM-buvette - ventes de repas et boissons CHF -30'000. Estimations. Baisse liée à la saison hors murs.	239 500	341 300	- 101 800	- 30%	338 533.39
		43 Revenus divers	Bibliothèque - amendes de retard revu à la baisse au vu des réels.	2 000	4 000	- 2 000	- 50%	97.70
		44 Revenus financiers		18 000	18 000	0	0%	18 000.00
		46 Revenus de transfert	TFM-spectacles - subventions - principalement fonds pour Radio-bascule.	280 000	110 000	170 000	155%	170 222.15
		49 Imputations internes	TFM-buvette - salaires directement imputés en 301 des fonctions concernées.	47 767	60 433	- 12 666	- 21%	50 130.35
	Total Recettes			587 267	533 733	53 534	10%	576 983.59
33 Médias	Charges	30 Charges de personnel	Ecart principal : vie chère 1.2% - 2022 et vie chère 3% - 2023.	220 095	207 415	- 12 680	- 6%	201 002.42
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Principaux écarts: Site internet - maintenance selon réel 2021 CHF -7'000. Journal Meyrin Ensemble - imprimés CHF -1'612, redevances publicité CHF -1'615, honoraires graphiste CHF 8'073. Selon réels 2021. Coupe linéaire totale F33N31 CHF 8'457.	323 795	329 802	6 007	2%	315 638.83
		33 Amortissements du patrimoine administratif		0	0	0	---	32 479.95
		36 Charges de transfert	Coupe linéaire totale F33N36 CHF 280.	13 720	14 000	280	2%	12 500.00
		39 Imputations internes		0	0	0	---	726.50
		Total Charges			557 610	551 217	- 6 393	- 1%
	Recettes	42 Taxes	Journal Meyrin Ensemble - ventes d'espaces publicitaire selon réel 2021.	98 900	95 000	3 900	4%	98 900.80
	Total Recettes			98 900	95 000	3 900	4%	98 900.80
34 Sport et loisirs	Charges	30 Charges de personnel	Écarts principaux : nouveaux postes CHF -56'951, annualisation des postes votés au budget 2022, réaffectation d'une ressource de l'ENV, participation assurance maladie CHF -5'342, augmentation des salaires des gardiens de bains, transformation partielle des contrats des nettoyeurs sur appel en 4.6 ETP - tft de la fonction 02, vie chère 1.2% - 2022 et vie chère 3% - 2023.	8 317 933	7 708 410	- 609 523	- 8%	7 600 772.29
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Principaux écarts: Centres sportifs (yc Maisonnex, piscine de Livron...), lieux de loisirs (maison Vaudagne, Jardin Robinson, Undertown, Salto, locaux pour les aînés...), Chez Gilberte, CVH (splitté entre la F34 et F61) - électricité selon réel 2021 + hausse estimée 184.25% CHF -735'981, électricité marché régulé selon réel 2021 + hausse estimée de 22% CHF -2'019, chauffage selon réel 2021 + hausse estimée 30% CHF -22'643. Centre sportif Vergers-piscine - sécurisation - Securiton CHF -9'000 (obligation légale OPAM - produits chimiques piscine). Stades, tribunes et vestiaires - entretien machines (remplacement roulement monobloc stade A et remplacement 4 digit panneau score) CHF -8'000. Autres sports en libre accès - entretien machines (remplacement bois des assises des relax et enduis liaison sol souple) CHF -7'200. Guide loisirs - imprimés dorénavant une année sur deux CHF -19'475, honoraires appui administratif CHF -2'066. Espaces verts et parcs publics: autres immobilisations (bacs fleurs, cuves, brouette, clôture) selon réel 2021 CHF -20'802, honoraires hausse concerne principalement le plan paysage communal mandat pour l'élaboration de l'état des lieux et du diagnostic CHF -48'000, entretien des espaces publics des Vergers (part communale) CHF -19'189. Projets d'intégration - honoraires pour les cours de français au JBA compensé par une subvention BIE (N46) CHF -10'082. Manifestations sportives - achats cadeaux tft sur F01/N31 CHF 1'455. Coupe linéaire totale F34N31 CHF 257'331.	5 492 608	4 851 171	- 641 437	- 13%	4 387 751.89

LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	Commentaires	Budget 2023	Budget 2022	Var B23/B22 en CHF	Var B23/B22 en %	Réel 2021	
34 Sport et loisirs		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. évolue au fur et à mesure des achats/des travaux: CHF -296 Amort. dès 2023: CHF -361'790 Amort. terminent en 2022: CHF 142'966 Délibérations à clôturer en 2022, amort. calculé sur le montant dépensé net et non sur le montant voté: CHF 2'136	3 261 490	3 044 501	- 216 989	- 7%	2 501 009.05	
		36 Charges de transfert	Ecart principal - subventions: sports/les Ailes à nouveau à 100% CHF -74'000, piscine de Pré-Bois (Meyrin = 31.84% sur un coût total de CHF 135'000) CHF -21'097, maison Vaudagne augmentation des activité et nouvelles places grâce à des locaux plus grands et au personnel en plus CHF -36'800, Salto de l'escargot hausse liée à l'augmentation des activités et donc du nombre d'enfants accueilli ces dernières années ainsi qu'à la professionnalisation plus grande de l'équipe CHF -15'000, maison Vaudagne/FAS'e CHF -212'338 (yc dès janvier 2023, +30% poste de nettoyage et dès septembre +163.01% divers postes ASC + ASE + Mono + AT3 + AT2), jardin Robinson/FAS'e CHF -13'937, Undertown/FAS'e CHF -12'560. Coupe linéaire totale F34N36 CHF 27'264.	4 577 697	4 212 937	- 364 760	- 9%	3 922 608.07	
		37 Subventions à redistribuer		5 000	5 000	0	0%	6 600.00	
		39 Imputations internes	Espaces verts et parcs publics Vergers - part dépendances - matériel et marchandises CHF -363, salaires CHF -1'669. Undertown - matériel et marchandises selon réel 2021 CHF 5'221.	72 459	75 648	3 189	4%	75 370.90	
	Total Charges				21 727 187	19 897 667	- 1 829 520	- 9%	18 494 112.20
Recettes	42 Taxes	Sport - facturation salaire à des tiers (Pré-Bois) CHF 4'387. Centre sportif - vente de matériel selon réel 2021 CHF 2'425. Centre sportif/piscine - ventes billets et abonnements CHF 5'194, vente énergies solaires selon réel 2021 CHF 1'724. Centre sportif/patinore - ventes billets et abonnements CHF 917. Piscine du Livron - ventes de billets et abonnements CHF 1'889. CVH - vente énergies solaires selon réel 2021 CHF -5'692. Maison Vaudagne - vente 3'347 repas (3'040 B2022) CHF 3'729.	1 636 739	1 621 658	15 081	1%	1 377 528.38		
	44 Revenus financiers	Principalement centre sportif Vergers/patinore - location estimation à la hausse au vu des installations supplémentaires WIFI.	147 167	136 611	10 556	8%	43 438.15		
	46 Revenus de transfert	Projets d'intégration - subventions BIE cours de français.	15 500	0	15 500	---	18 152.65		
	47 Subventions à redistribuer		5 000	5 000	0	0%	6 600.00		
	49 Imputations internes		500	500	0	0%	0.00		
	Total Recettes				1 804 906	1 763 769	41 137	2%	1 445 719.18
	42 Soins ambulatoires	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	IMAD - chauffage selon réel 2021 + hausse estimée 30% CHF -537, loyer selon avis de majoration CHF -204. Coupe linéaire totale F42N31 CHF 625.	64 977	64 862	- 115	- 0%	64 390.40
		36 Charges de transfert	Coupe linéaire totale F42N36 CHF 300.	159 324	159 624	300	0%	159 624.00	
Total Charges				224 301	224 486	185	0%	224 014.40	
Recettes	42 Taxes		0	0	0	---	435.00		
	44 Revenus financiers	Refacturation à l'IMAD - rue des Vernes 14. Loyer augmenté CHF 210.	90 885	90 675	210	0%	90 675.00		
Total Recettes				90 885	90 675	210	0%	91 110.00	
43 Prévention	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Service dentaire - chauffage selon réel 2021 + hausse estimée 30% CHF -89, électricité marché régulé selon réel 2021 + hausse estimée de 22% CHF -126. Coupe linéaire totale F43N31 CHF 930.	33 185	33 899	714	2%	55 078.81	
		36 Charges de transfert		15 000	15 000	0	0%	8 000.00	
	Total Charges				48 185	48 899	714	1%	63 078.81
49 Santé publique, non mentionné ailleurs	Charges	30 Charges de personnel	Ecart principal : vie chère 1.2% - 2022 et vie chère 3% - 2023.	59 598	55 548	- 4 050	- 7%	59 989.99	
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Fête de l'eau - denrées alimentaires adapté au vu des réels CHF 500. Coupe linéaire totale F49N31 CHF 251.	8 100	8 850	750	8%	3 484.80	

LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	Commentaires	Budget 2023	Budget 2022	Var B23/B22 en CHF	Var B23/B22 en %	Réel 2021
49 Santé publique, non mentionné ailleurs	Total Charges			67 698	64 398	- 3 300	- 5%	63 474.79
	Recettes	42 Taxes		0	0	0	---	1 470.85
	Total Recettes			0	0	0	---	1 470.85
52 Invalidité	Charges	36 Charges de transfert		15 000	15 000	0	0%	21 000.00
	Total Charges			15 000	15 000	0	0%	21 000.00
53 Vieillesse et survivants	Charges	30 Charges de personnel	Prestations aux retraités : réajustement des participation AVS aux retraités.	321 123	321 943	820	0%	343 027.90
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Prestations de vieillesse - honoraires pour des visites à domicile (yc tft CHF 2'000 de la nature 36).	6 000	0	- 6 000	---	0.00
		36 Charges de transfert	Tft CHF 2'000 sur la nature 31 (convention visites à domicile). Coupe linéaire totale F53N36 CHF 380.	18 620	21 000	2 380	11%	17 700.00
	Total Charges			345 743	342 943	- 2 800	- 1%	360 727.90
54 Famille et jeunesse	Charges	30 Charges de personnel	Ecarts principaux : nouveaux postes CHF -278'981 (yc baisse de 8'858 heures en lien avec la transformation des postes d'ASE sur appel en ASE CDI), transformation partielle des contrats du personnel sur appel (5'050 heures) en 4.6 ETP - tft de la fonction 02, estimation adaptation légale des conditions salariales du personnel sur appel PEF CHF 560'000 , annualisation des postes votés au budget 2022, vie chère 1.2% - 2022 et vie chère 3% - 2023.	17 721 793	17 035 168	- 686 625	- 4%	15 547 916.05
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ecarts principaux: EVE (ensemble des structures), Transit - électricité selon réel 2021 + hausse estimée 184.25% CHF -82'102 , électricité marché régulé selon réel 2021 + hausse estimée de 22% CHF -6'987 , chauffage selon réel 2021 + hausse estimée 30% CHF -17'534 . EVE (ensemble des structures) - restauration augmentation des coûts de matières premières et des salaires CHF -74'659 , autres immobilisations (poussettes, chaises, tables) CHF -4'640 , achat vaisselle lavable pour l'ensemble des structures CHF -4'500 . EVE Monthoux - nettoyage bâtiment CHF -8'767 . Coupe linéaire totale F54N31 CHF 63'938.	1 690 489	1 545 544	- 144 945	- 9%	1 534 094.56
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. évolue au fur et à mesure des achats/des travaux: CHF -35 . Amort. dès 2023: CHF -17'966 . Amort. terminent en 2022: CHF 7'006 .	967 712	956 717	- 10 995	- 1%	942 297.00
		36 Charges de transfert	Subventions: Transit - FAS'e (yc dès 2023, +81.15% postes d'ASC + mono + ffo afin de maintenir et renforcer l'accompagnement social des jeunes) CHF -108'424 . Garderie la framboise prise en charge à 50%, soit CHF -12'000 , de la hausse de CHF 3'000 aide auxiliaire sur appel pour le soutien auprès d'enfants à besoins spécifiques, CHF 21'000 engagement secrétaire-comptable à 30%. Accueil familial de jour CHF -7'293 pour 46.2 places annoncées (45 B2022). Coupe linéaire totale F54N36 CHF 130.	2 181 510	2 053 923	- 127 587	- 6%	2 076 727.60
		39 Imputations internes	Pôle famille - frais administratifs et d'exploitation selon réel 2021.	1 400	1 350	- 50	- 4%	50.00
		Total Charges			22 562 904	21 592 702	- 970 202	- 4%
	Recettes	42 Taxes	Ecolage ensemble des EVE estimation selon réel au 30.04.2022 CHF 124'893 , participation CERN CHF 5'795 , Ventes énergies solaires EVE Monthoux+Vergers CHF -2'582 .	4 362 009	4 233 903	128 106	3%	4 915 016.30
		46 Revenus de transfert	Montant à recevoir de la Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire selon art. 7B de la loi 12009. Cette fondation a pour but de gérer le fonds pour l'accueil préscolaire et de soutenir la coordination et la planification de l'accueil préscolaire. Budget selon information SAFCO du 22.08.2022	779 963	793 971	- 14 008	- 2%	822 186.00
		49 Imputations internes		0	0	0	---	4 917.65
		Total Recettes			5 141 972	5 027 874	114 098	2%

LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	Commentaires	Budget 2023	Budget 2022	Var B23/B22 en CHF	Var B23/B22 en %	Réel 2021	
55 Chômage	Charges	30 Charges de personnel	Ecarts principaux : nouveaux postes au budget 2023 CHF -4'717, annualisation des postes votés au budget 2022, transformation partielle des contrats du personnel sur appel (5'050 heures) en 4.6 ETP - tft de la fonction 02, vie chère 1.2% - 2022 et vie chère 3% - 2023.	2 032 638	1 890 560	- 142 078	- 8%	1 700 821.02	
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Principaux écarts: AOE - chauffage selon réel 2021 + hausse estimée 30% CHF -1'553, électricité marché régulé selon réel 2021 + hausse estimée de 22% CHF -1'364, frais de télécommunication selon réel 2021 CHF 1'027, acquisition 2 ventilateurs CHF -800. SCIS - matériel d'entretien et réparation véhicule estimation à la hausse au vu des réels CHF -1'000, prime assurance véhicule selon estimation de la prime 2023, les véhicules sans plaque seront couverts par la All Risk dès 2023, remplacement d'un véhicule en 2022 CHF -1'575, vêtement de travail CHF -500. Coupe linéaire totale F55N31 CHF 3'044.	90 646	87 841	- 2 805	- 3%	77 794.77	
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. évolue au fur et à mesure des achats/des travaux: CHF -308. Amort. dès 2023: CHF -338. Amort. terminent en 2022: CHF 8'423.	54 708	62 485	7 777	12%	51 430.00	
		36 Charges de transfert		119 860	119 860	0	0%	81 907.62	
	Total Charges				2 297 852	2 160 746	- 137 106	- 6%	1 911 953.41
	Recettes	42 Taxes		55 520	55 520	0	0%	55 237.55	
		46 Revenus de transfert		10 000	10 000	0	0%	15 363.00	
		Total Recettes				65 520	65 520	0	0%
	57 Aide sociale et domaine de l'asile	Charges	30 Charges de personnel	Ecarts principaux : nouveaux postes 2023 CHF -63'066, annualisation des postes votés au budget 2022, vie chère 1.2% - 2022 et vie chère 3% - 2023.	1 314 368	1 178 530	- 135 838	- 12%	900 148.15
			31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Principaux écarts: Logements relais, antenne fiscale communale, CEFAM, Pluriels - chauffage selon réel 2021 + hausse estimée 30% CHF -379, électricités marché régulé selon réel 2021 + hausse estimée de 22% CHF 494. Logement relais - matériel d'exploitation, fournitures estimation à la baisse au vu des réels CHF 1'000, loyers selon réel 2021 CHF 1'545, textiles à la hausse au vu des réels CHF -400. Antenne fiscale communale - frais télécommunication CHF -364. Coupe linéaire totale F57N31 CHF 846.	53 702	56 463	2 761	5%	39 912.71
33 Amortissements du patrimoine administratif			Amort. évolue au fur et à mesure des achats/des travaux.	347	350	3	1%	382.00	
36 Charges de transfert			Action sociale individuelle - subventions aux personnes physiques. Augmentation liée à une certaine précarisation qui s'est accentuée avec les suites COVID-19. Les besoins d'aide aux personnes physiques en action sociale individuelle augmentent. Selon réel 2021.	1 035 912	1 029 182	- 6 730	- 1%	1 020 179.34	
Total Charges				2 404 329	2 264 525	- 139 804	- 6%	1 960 622.20	
Recettes		42 Taxes		48 000	48 000	0	0%	48 669.25	
		43 Revenus divers		0	0	0	---	2 000.00	
		46 Revenus de transfert	Intégration des migrants - subventions cantonales BIE. Plus de partenariat avec l'Etat sur le volet intégration dès 2023.	10 000	63 300	- 53 300	- 84%	32 976.20	
		49 Imputations internes		0	0	0	---	832.10	
Total Recettes				58 000	111 300	- 53 300	- 48%	84 477.55	
59 Prévoyance sociale, non mentionné ailleurs	Charges	30 Charges de personnel	Ecarts principaux : nouveaux postes 2023 CHF -4'576, annualisation des postes votés au budget 2022, vie chère 1.2% - 2022 et vie chère 3% - 2023.	89 413	78 241	- 11 172	- 14%	80 677.37	
		36 Charges de transfert		918 121	918 121	0	0%	938 215.00	
	Total Charges				1 007 534	996 362	- 11 172	- 1%	1 018 892.37
61 Circulation routière	Charges	30 Charges de personnel	Ecarts principaux : nouveaux postes 2023 CHF -4'473, annualisation des postes votés au budget 2022, vie chère 1.2% - 2022 et vie chère 3% - 2023.	2 015 041	1 886 427	- 128 614	- 7%	1 925 522.72	

LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	Commentaires	Budget 2023	Budget 2022	Var B23/B22 en CHF	Var B23/B22 en %	Réel 2021
61 Circulation routière		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Bâtiment CVH (splitté entre la F34 et F61) - électricité selon réel 2021 + hausse estimée 184.25% CHF -23'164, chauffage selon réel 2021 + hausse estimée 30% CHF -794. Eclairage public marché régulé selon réel 2021 + hausse estimée de 22% CHF -13'874. Routes communales - entretien pars des tiers selon budget 2021 avant COVID CHF -80'000, entretien véhicules par des tiers revu à la hausse au vu des réels CHF -21'000, location de matériel location d'un silo à sel à l'année pour les opérations de déneigement CHF -10'400, acquisition d'autres immobilisations mis au PA/PF CHF 22'200. Parkings - sécurité privée jusqu'à l'installation d'une barrière dans le parking du centre sportif CHF -30'049. Coupe linéaire totale F61N31 CHF 43'370.	1 052 567	933 462	- 119 105	- 13%	1 057 282.95
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. évolue au fur et à mesure des achats/des travaux: CHF 1'612 Amort. dès 2023: CHF -7'229 Amort. terminent en 2022: CHF 131'470 Amort. suspendus (pas de dépenses): CHF 51'626	1 560 133	1 737 608	177 475	10%	1 586 043.55
		36 Charges de transfert		72 000	72 000	0	0%	71 659.25
		Total Charges		4 699 741	4 629 497	- 70 244	- 2%	4 640 508.47
		Recettes						
		42 Taxes		51 750	51 750	0	0%	143 943.23
		44 Revenus financiers		221 674	221 674	0	0%	151 623.75
		49 Imputations internes	Dépendances Vergers - coûts prestations communales - appro en matériel et marchandises CHF 363, salaires (taux d'activité 30%) CHF 1'669. Selon réel 2021.	42 685	40 653	2 032	5%	40 653.00
		Total Recettes		316 109	314 077	2 032	1%	336 219.98
	62 Transports publics	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		225 320	225 320	0	0%
		Total Charges		225 320	225 320	0	0%	225 162.08
Recettes		42 Taxes		220 000	220 000	0	0%	193 680.00
	Total Recettes		220 000	220 000	0	0%	193 680.00	
64 Télécommunications	Recettes	44 Revenus financiers	Antennes Swisscom selon réel 2021.	14 840	14 868	- 28	- 0%	14 840.00
		Total Recettes		14 840	14 868	- 28	- 0%	14 840.00
71 Approvisionnement en eau	Charges	30 Charges de personnel	Ecart principal : vie chère 1.2% - 2022 et vie chère 3% - 2023.	16 743	15 829	- 914	- 6%	15 941.41
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Coupe linéaire totale F71N31 CHF 1'018.	33 758	34 776	1 018	3%	30 837.16
		33 Amortissements du patrimoine administratif		2 340	2 340	0	0%	1 540.00
		Total Charges		52 841	52 945	104	0%	48 318.57
72 Traitement des eaux usées	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Drainage agricole /matériel d'exploitation, fournitures pas de travaux planifiés en 2023 CHF 4'000. Station de pompage Citadelle /frais télécommunication selon réel 2021 CHF 245. Coupe linéaire totale F72N31 CHF 2'411.	78 125	84 778	6 653	8%	98 662.79
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. suspendus (pas de dépenses): CHF 64'165.	2 047 711	2 111 876	64 165	3%	2 066 695.00
		Total Charges		2 125 836	2 196 654	70 818	3%	2 165 357.79
	Recettes	42 Taxes		0	0	0	---	606.35
		46 Revenus de transfert	Il s'agit des recettes du FIA - Fonds Intercommunal d'assainissement - qui dès le 01.01.2015 loue aux Communes les réseaux d'assainissements qu'elles sont chargées de construire et rénover. Le budget est basé sur les informations disponibles sur le site du FIA en avril 2022 et notre tableau de suivi.	1 221 168	1 212 447	8 721	1%	1 263 525.96
	Total Recettes		1 221 168	1 212 447	8 721	1%	1 264 132.31	
73 Gestion des déchets	Charges	30 Charges de personnel	Ecarts principaux : nouveaux postes CHF -2'320, annualisation des postes votés au budget 2022, vie chère 1.2% - 2022 et vie chère 3% - 2023.	1 412 723	1 328 141	- 84 582	- 6%	1 351 806.96

LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	Commentaires	Budget 2023	Budget 2022	Var B23/B22 en CHF	Var B23/B22 en %	Réel 2021	
73 Gestion des déchets		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Ecarts principaux: Gestion des déchets - carburant - estimation revue à la hausse au vu des réels 2022 CHF -10'000, prestations services domaine déchets selon réel 2021 CHF -38'552, honoraires de mandataire externe dans le but de promouvoir des campagnes de tri pour la levée des déchets, animations dans les écoles, préparation des mandats et contrats de sous-traitance CHF -34'267, prime d'assurance véhicule selon estimation de la prime 2023. Les véhicules sans plaque seront couverts par la All Risk dès 2023. CHF -9'262, impôts et taxes véhicules selon réel 2021 CHF -10'546, entretien par des tiers des véhicules CHF -35'000. Meyrin propre - denrées alimentaires selon réel 2021 CHF 1'190, prestations de services des tiers - domaine restauration selon 2021 CHF -5'626, cachet pour exposition sensibilisation dans le cadre action Meyrin Propre CHF -10'000. Coupe linéaire totale F73N31 CHF 66'891.	2 410 443	2 324 530	- 85 913	- 4%	2 605 827.93	
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. évolue au fur et à mesure des achats/des travaux: CHF -69'707 Amort. dès 2023: CHF -6'604 Amort. terminent en 2022: CHF 53'429 Amort. suspendus (pas de dépenses): CHF 3'259	400 442	380 819	- 19 623	- 5%	291 086.00	
		36 Charges de transfert	Participation communale au centre intercommunal des déchets carnés (CIDEC) . Selon courrier du 13.07.2022. Coupe linéaire totale F73N36 CHF 200.	14 673	16 408	1 735	11%	17 381.70	
	Total Charges				4 238 281	4 049 898	- 188 383	- 5%	4 266 102.59
		42 Taxes	Gestion des déchets - taxe déchets micro entreprises 2 à 8 employés selon estimation CHF 2'580, taxe anticipée relative au verre selon réel 2021 CHF 795, ventes matière récupérée (papier, pet, autres) hausse selon réel 2021 CHF 39'649. Ecopoints - participation à la création d'ecopoints pas budgétisé CHF -100'000.	191 121	248 097	- 56 976	- 23%	308 373.09	
	43 Revenus divers		2 837	2 837	0	0%	2 479.10		
Total Recettes				193 958	250 934	- 56 976	- 23%	310 852.19	
76 Lutte contre la pollution de l'environnement	Charges	30 Charges de personnel	Ecart principal : vie chère 1.2% - 2022 et vie chère 3% - 2023.	80 650	78 255	- 2 395	- 3%	58 389.98	
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Mobilité douce - location de véhicules CHF -10'500. Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité - Tft CHF 30'000 sur la nature 36. Coupe linéaire totale F76N31 CHF 6'577.	318 985	345 074	26 089	8%	247 280.79	
		36 Charges de transfert	Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité - subventions tft CHF -30'000 de la nature 31, promotions TPG revu à la baisse au vu des réels 2022 CHF 30'000, subventions VAE (dès 2022 : montant d'achat avec un minimum de CHF 2'000 avant CHF 1'500, subvention CHF 500 au lieu de CHF 250) CHF -10'000, amortissement dès 2023 D-2021-23a subventions d'investissements du Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité pour la période 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026 CHF -73'000. Coupe linéaire totale F76N36 CHF 7'568.	480 009	401 591	- 78 418	- 20%	280 710.00	
	Total Charges				879 644	824 920	- 54 724	- 7%	586 380.77
		43 Revenus divers		0	0	0	--%	34 475.00	
	46 Revenus de transfert		15 000	15 000	0	0%	0.00		
Total Recettes				15 000	15 000	0	0%	34 475.00	
77 Protection de l'environnement, autres	Charges	30 Charges de personnel	Ecarts principaux : nouveaux postes 2023 CHF -2'153, annualisation des postes votés au budget 2022, vie chère 1.2% - 2022 et vie chère 3% -2023.	576 256	544 032	- 32 224	- 6%	383 061.67	

LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	Commentaires	Budget 2023	Budget 2022	Var B23/B22 en CHF	Var B23/B22 en %	Réel 2021
77 Protection de l'environnement, autres		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Cimetière Meyrin-Village - prime d'assurance véhicule selon estimation de la prime 2023. Les véhicules sans plaque seront couverts par la All Risk dès 2023. Changement d'un véhicule en 2022 et acquisition d'un nouveau. CHF -1'439. Cimetière Feuillasse - matériel et fourniture de nettoyage (nouveaux bâtiments) CHF -1'000, matériel d'entretien et réparation véhicule CHF -2'500. Crypte - électricité marché régulé selon réel 2021 + 22% hausse coût des tarifs CHF -1'078. Système interne de gestion durable tft du F02/N31 CHF -9'000 pour les imprimés et CHF -5'000 pour les repas durables. Coupe linéaire totale F77N31 CHF 3'635.	100 273	83 270	- 17 003	- 20%	53 652.73
		33 Amortissements du patrimoine administratif	Amort. évolue au fur et à mesure des achats/des travaux: CHF -340. Amort. dès 2023: CHF -754.	26 811	25 717	- 1 094	- 4%	29 233.32
		36 Charges de transfert	COMETE - Subvention annuelle.	120 000	0	- 120 000	---%	2 077.00
	Total Charges			823 340	653 019	- 170 321	- 26%	468 024.72
	Recettes	42 Taxes	Crypte - taxes et concessions de cimetières, columbarium - pas budgétisé - La crypte est gratuite pour les défunts meyrinois. Est seulement facturé quand le défunt n'habite pas Meyrin.	53 040	53 140	- 100	- 0%	74 066.05
Total Recettes			53 040	53 140	- 100	- 0%	74 066	
79 Aménagement du territoire	Charges	33 Amortissements du patrimoine administratif	D-2017-36a étude destinée à la révision du plan directeur communal, recette reçue après clôture de la délibération, amort. adapté.	129 237	131 737	2 500	2%	99 237.00
	Total Charges			129 237	131 737	2 500	2%	99 237
85 Industrie, artisanat et commerce	Charges	30 Charges de personnel	Ecart principal : vie chère 1.2% - 2022 et vie chère 3% - 2023.	225 987	206 761	- 19 226	- 9%	141 185.08
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Affaires économiques - honoraires OPI (Office de promotion des Industries et des technologies): revues de presse. Selon réel 2021 CHF -8'324. MEF - Annonces de presse selon réel 2021 CHF -24'588, imprimés selon réel 2021 CHF 14'720. Coupe linéaire totale F85N31 CHF 3'101.	121 591	107 000	- 14 591	- 14%	132 121.01
		36 Charges de transfert		0	0	0	---%	170 200.00
		39 Imputations internes		4 200	4 200	0	0%	9 144.05
	Total Charges			351 778	317 961	- 33 817	- 11%	452 650.14
Recettes	42 Taxes	MEF - participations tiers selon réel 2021.	44 853	40 000	4 853	12%	44 853.40	
Total Recettes			44 853	40 000	4 853	12%	44 853.40	
87 Combustibles et énergie	Recettes	44 Revenus financiers	Rétrocession annuelle des SIG pour l'utilisation du domaine public communal. Proportionnel aux frais d'utilisation du réseau électrique pour l'ensemble des consommations d'électricité sur la Commune. Selon réel 2021.	1 835 003	1 906 875	- 71 872	- 4%	1 835 003.04
	Total Recettes			1 835 003	1 906 875	- 71 872	- 4%	1 835 003.04
91 Impôts	Charges	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Impôts communaux généraux - pertes effectives sur créances - selon moyenne 2020/2021.	555 949	666 575	110 626	17%	1 629 735.28
		36 Charges de transfert	Impôts communaux généraux - Frais de perception des centimes additionnels. Estimation.	2 673 000	2 502 000	- 171 000	- 7%	2 736 800.73
	Total Charges			3 228 949	3 168 575	- 60 374	- 2%	4 366 536.01
	Recettes	40 Revenus fiscaux	L'écart global se résume comme suit : hausse des recettes fiscales par rapport au budget 2022 de CHF 5'700'000 (Impôts personnes physiques CHF -2'400'000, IS CHF 2'000'000, impôts personnes morales CHF 6'100'000, impôt sur les chiens CHF 0), fonds de péréquation CHF 598'000, TPC hausse du budget de CHF 3'100'000 en fonction des réels.	110 028 539	100 630 539	9 398 000	9%	112 314 063.64
		42 Taxes	Rachat ADB selon réel 2021 CHF -20'022, TPC rappels (plus de facturation) CHF -4'000, TPC rbts contentieux selon moyenne 2020-2021 CHF -1'345.	108 545	133 912	- 25 367	- 19%	109 660.28
	44 Revenus financiers	TPC intérêts des créances selon moyenne 2020-2021 CHF -3'625.	4 875	8 500	- 3 625	- 43%	1 266.11	
	46 Revenus de transfert	Compensation verticale IFD (loi 12013) CHF 420'290.	1 253 343	833 053	420 290	50%	753 667.04	
Total Recettes			111 395 302	101 606 004	9 789 298	10%	113 178 657.07	
92 Conventions fiscales	Charges	36 Charges de transfert	Compensation financière en faveur des communes frontalières CHF 7'569.	8 995 607	9 003 176	7 569	0%	8 315 217.90
	Total Charges			8 995 607	9 003 176	7 569	0%	8 315 217.90

LISTE 2 FONCTIONS 2 NATURES - DOCUMENT DE VOTE

2F + Désignation	C/R	2N + Désignation	Commentaires	Budget 2023	Budget 2022	Var B23/B22 en CHF	Var B23/B22 en %	Réel 2021
93 Péréquation financière et compensation des charges	Charges	36 Charges de transfert	Péréquation financière intercommunale CHF -1'120'047.	2 658 260	1 538 213	- 1 120 047	- 73%	1 619 302.00
	Total Charges			2 658 260	1 538 213	- 1 120 047	- 73%	1 619 302.00
96 Administration de la fortune et de la dette	Charges	30 Charges de personnel	Ecart principal : vie chère 1.2% - 2022 et vie chère 3% - 2023.	102 444	96 567	- 5 877	- 6%	87 021.87
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Frais bancaires selon moyenne 2020-2021 CHF 4'683. Coupe linéaire totale F96N31 CHF 900.	29 100	34 683	5 583	16%	29 429.85
		34 Charges financières	Principaux écarts: Intérêts sur engagements financiers à long terme CHF -506'622 - incluant hausse des emprunts selon plan des investissements et nouveaux emprunts à un taux de 1.5% (2022 : 0.5%) Biens-fonds PF - honoraires - les immobilisations corporelles du PF doivent faire l'objet d'une réévaluation tous les 5 ans à la valeur de remplacement selon le RAC. Prochaine expertise : 2026, CHF 17'232. Rte de Meyrin 284 - entretien courant - OIBT CHF 5'000. Rte de Meyrin 299 - remise aux normes réseau électrique CHF -5'000. Remise en état réseau sanitaire et WC CHF -30'000. Restaurant auberge communale - entretien courant estimation au vu des réels CHF -7'000, chauffage CHF -4'800. Parkings des Arbères et des Vergers - primes assurances bâtiment selon réel 2021 CHF -29'195, travaux d'entretien des bâtiments CHF 6'644. PMV - entretien bâtiment CHF 1'800, contrat d'entretien CHF -1'710, travaux d'entretien CHF 3'621, TVA part non récupérable CHF 3'837, honoraires régies CHF 1'950.	958 015	411 911	- 546 104	- 133%	552 512.83
		39 Imputations internes	Restaurant du Forum - frais administratifs et d'exploitation selon réel 2021 CHF 14'873.	15 888	30 761	14 873	48%	15 888.79
	Total Charges			1 105 447	573 922	- 531 525	- 93%	684 853.34
Recettes	42 Taxes			8 000	8 000	0	0%	0.00
	44 Revenus financiers	Principaux écarts: Intérêts - placements financiers long terme intérêts Prêt PMC Parking SA, estimation CHF 122'000, dividende selon moyenne 2020-2021 CHF 1'002, dividende BCGe selon moyenne 2020-2021 CHF 1'374. Restaurant auberge communale - redevances - estimation, nouveau contrat CHF 22'000. PMV - recettes parking - estimation CHF -6'035.	2 444 472	2 303 969	140 503	6%	2 114 935.98	
	Total Recettes			2 452 472	2 311 969	140 503	6%	2 114 935.98
97 Redistributions	Recettes	46 Revenus de transfert		12 200	12 200	0	0%	12 220.40
	Total Recettes			12 200	12 200	0	0%	12 220.40
99 Postes non ventilables	Charges	30 Charges de personnel	Vergers - cellule de coordination - part communale - fin de contrat.	0	2 478	2 478	100%	4 017.07
	Total Charges			0	2 478	2 478	100%	4 017.07
	Recettes	42 Taxes	Vergers - cellule de coordination - part communale - facturation salaires à des tiers - fin de contrat.	0	4 950	- 4 950	- 100%	7 040.00
	Total Recettes			0	4 950	- 4 950	- 100%	7 040.00
Total Charges			137 674 288	128 481 797	- 9 192 491	- 7%	123 280 302.71	
Total Recettes			132 118 649	122 260 379	9 858 270	8%	132 724 648.35	
Résultat			- 5 555 639	- 6 221 418			9 444 345.64	

Plan financier décennal 2022 – 2032 projets engagés et planifiés

PLAN FINANCIER DECENNAL 2022-2032 projets engagés et planifiés

FONCTIONNEMENT ESTIMES SANS INVESTISSEMENTS SUPPLEMENTAIRES											
FONCTIONNEMENT AVANT INVESTISSEMENTS	BUDGET 2022	BUDGET 2023	ESTIMATION 2024	ESTIMATION 2025	ESTIMATION 2026	ESTIMATION 2027	ESTIMATION 2028	ESTIMATION 2029	ESTIMATION 2030	ESTIMATION 2031	ESTIMATION 2032
RECETTES	122'260'379	132'118'649	135'053'340	138'135'472	141'432'210	144'811'366	148'275'002	151'825'228	155'464'210	159'194'166	163'017'371
CHARGES	-128'351'158	-137'037'027	-141'408'273	-144'613'505	-147'551'890	-150'746'080	-153'751'914	-156'667'738	-159'537'902	-161'961'631	-165'008'667
INTERET SUR EMPRUNT (1.5 CT - 1.5%LT)	-130'639	-637'261	-399'000	-436'500	-514'000	-551'500	-661'000	-727'000	-727'000	-802'000	-862'500
RESULTAT (Gain / -Perte)	-6'221'418	-5'555'639	-6'354'933	-6'478'033	-6'119'679	-5'934'714	-5'476'912	-4'842'510	-4'073'692	-2'767'465	-1'991'296
./. Amortissements 33/36	14'723'332	15'046'010	14'827'609	14'853'489	14'427'254	14'144'665	13'617'545	12'979'700	12'217'526	10'928'449	10'180'371
FLUX TRESORERIE LIES AU FONCTIONNEMENT	8'501'914	9'490'371	8'472'675	8'375'456	8'307'575	8'209'951	8'140'633	8'137'190	8'143'834	8'160'984	8'189'074
FONCTIONNEMENT ESTIMES LIES AUX PROJETS ENGAGES ET PLANIFIES											
FONCTIONNEMENT LIE AUX INVESTISSEMENTS ENGAGES ET PLANIFIES	BUDGET 2022	BUDGET 2023	ANNEE 2024	ANNEE 2025	ANNEE 2026	ANNEE 2027	ANNEE 2028	ANNEE 2029	ANNEE 2030	ANNEE 2031	ANNEE 2032
RECETTES	-	-	558'614	1'190'018	11'319'492	15'093'074	16'352'123	16'760'139	17'154'284	17'558'400	17'852'487
CHARGES	-	-	-587'128	-1'434'867	-2'530'655	-6'089'047	-8'062'380	-8'569'587	-9'616'074	-10'010'522	-10'166'944
INTERET SUR EMPRUNT (1.5 CT - 1.5%LT)	-	-	-1'200'232	-1'684'451	-2'049'929	-2'170'977	-2'128'204	-2'048'946	-1'788'075	-1'471'325	-837'103
RESULTAT (Gain / -Perte)	-	-	-1'228'746	-1'929'300	6'738'908	6'833'050	6'161'539	6'141'606	5'750'135	6'076'554	6'848'441
./. Amortissements 33/36	-	-	577'328	1'310'611	2'013'668	4'983'316	6'948'832	7'433'034	8'456'024	8'826'469	8'958'373
FLUX TRESORERIE LIES AU FONCTIONNEMENT	-	-	-651'418	-618'689	8'752'576	11'816'365	13'110'372	13'574'641	14'206'159	14'903'023	15'806'814
FONCTIONNEMENT ESTIMES FONCTIONNEMENT NORMAL ET FONCTIONNEMENT LIES AUX PROJETS ENGAGES ET PLANIFIES											
FONCTIONNEMENT APRES INVESTISSEMENTS ENGAGES ET PLANIFIES	BUDGET 2022	BUDGET 2023	ANNEE 2024	ANNEE 2025	ANNEE 2026	ANNEE 2027	ANNEE 2028	ANNEE 2029	ANNEE 2030	ANNEE 2031	ANNEE 2032
RECETTES	122'260'379	132'118'649	135'611'953	139'325'490	152'751'702	159'904'440	164'627'124	168'585'367	172'618'494	176'752'566	180'869'858
CHARGES	-128'351'158	-137'037'027	-141'995'401	-146'048'372	-150'082'544	-156'835'127	-161'814'294	-165'237'324	-169'153'976	-171'972'153	-175'175'611
INTERET SUR EMPRUNT (1.5 CT - 1.5%LT)	-130'639	-637'261	-1'599'232	-2'120'951	-2'563'929	-2'722'477	-2'789'204	-2'775'946	-2'515'075	-2'273'325	-1'699'603
RESULTAT (Gain / -Perte)	-6'221'418	-5'555'639	-7'982'680	-8'843'833	105'229	346'836	23'627	572'096	949'442	2'507'089	3'994'645
./. Amortissements 33/36	14'723'332	15'046'010	15'404'936	16'164'100	16'440'922	19'127'981	20'566'378	20'412'734	20'673'550	19'754'919	19'138'744
FLUX TRESORERIE LIES AU FONCTIONNEMENT	8'501'914	9'490'371	7'422'257	7'320'267	16'546'151	19'474'816	20'590'005	20'984'831	21'622'993	22'262'007	23'133'389
INVESTISSEMENTS											
	ANNEE 2022	BUDGET 2023	ANNEE 2024	ANNEE 2025	ANNEE 2026	ANNEE 2027	ANNEE 2028	ANNEE 2029	ANNEE 2030	ANNEE 2031	ANNEE 2032
INVESTISSEMENTS ENGAGES DE RENOUVELLEMENT	-12'496'953	-9'643'871	-3'242'425	-258'000	-305'000	-	-	-	-	-	-
INVESTISSEMENTS ENGAGES NOUVEAUX PROJETS	-11'611'927	-29'140'476	2'084'337	-196'994	55'219	257'265	257'265	257'265	257'265	257'265	-990'904
INVESTISSEMENTS PLANIFIES DE RENOUVELLEMENT	-11'137'662	-12'155'176	-18'763'200	-26'028'690	-17'934'965	-20'213'161	-11'236'706	-5'234'500	-2'686'529	-2'584'500	-2'584'500
INVESTISSEMENTS PLANIFIES NOUVEAUX PROJETS	-13'878'946	-17'649'907	-16'207'522	-20'412'743	-12'200'534	-7'105'956	-1'832'110	-1'392'110	-592'110	-592'110	-592'110
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENTS	-49'125'488	-68'589'430	-36'128'810	-46'896'427	-30'385'280	-27'061'852	-12'811'551	-6'369'345	-3'021'374	-2'919'345	-4'167'514
FINANCEMENT											
	ANNEE 2022	BUDGET 2023	ANNEE 2024	ANNEE 2025	ANNEE 2026	ANNEE 2027	ANNEE 2028	ANNEE 2029	ANNEE 2030	ANNEE 2031	ANNEE 2032
HAUSSE EMPRUNT	40'623'573	59'099'059	28'706'553	39'576'160	13'839'129	7'587'036	-	-	-	-	-
EMPRUNT "PARKING SOUS-TERRAIN P1"	4'000'000	4'700'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-
REMBOURSEMENT D'EMPRUNT	-	-	-	-	-	-	-7'778'454	-14'615'486	-18'601'619	-19'342'662	-18'965'875
PRÊT "PARKING SOUS-TERRAIN P1"	-4'000'000	-4'700'000	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT yc PRÊT "PARKING SOUS-TERRAIN P1"	40'623'573	59'099'059	28'706'553	39'576'160	13'839'129	7'587'036	-7'778'454	-14'615'486	-18'601'619	-19'342'662	-18'965'875
TRESORERIE EN DEBUT DE PERIODE	10'000'000	10'000'000	10'000'000	10'000'000	10'000'000	10'000'000	10'000'000	10'000'000	10'000'000	10'000'000	10'000'000
TOTAL DES FLUX DE TRESORERIE	-0	-0	-0	-0	-0	-0	-0	-0	-0	-0	-0
SOLDE TRESORERIE	10'000'000	10'000'000	10'000'000	10'000'000	10'000'000	10'000'000	10'000'000	10'000'000	10'000'000	10'000'000	10'000'000

Évolution annuelle budgets 2015 - 2023 - Quelques chiffres clés

Meyrin - évolution annuelle budget 2015-2023 - quelques chiffres clés									
Libellé	B 2015	B 2016	B 2017	B 2018	B 2019	B 2020	B 2021	B 2022	B 2023
Population	22'942	24'113	24'164	25'566	26'633	27'603	26'767	26'809	27'011
		1'171	51	1'402	1'067	970	-836	42	202
		5%	0%	6%	4%	4%	-3%	0%	1%
Places Crèches - à la journée *	218	218	316	368	362	362	362	362	366
		0	98	52	-6	0	0	0	4
		0%	45%	16%	-2%	0%	0%	0%	1%
Places Crèches - à temps partiel*	76	76	76	76	76	76	76	76	76
Enfants 1P-8P	1'831	1'881	2'067	2'122	2'163	2'287	2'395	2'520	2'540
		50	186	55	41	124	108	125	20
		3%	10%	3%	2%	6%	5%	5%	1%
ETP**	263	276.645	312.995	352.715	360.715	384.015	388.615	398.604	410.354
		13.65	36.35	39.72	8.00	23.30	4.60	9.99	11.75
		5%	13%	13%	2%	6%	1%	3%	3%
Nombre contribuable TPC	1'581	1'764	1'793	1'964	1'996	2'158	2'182	-	-
		183	29	171	32	162	-	-	-
		12%	2%	10%	2%	8%	-	-	-
RECETTES	96'820'779	99'070'379	105'069'705	112'953'498	118'095'733	122'991'546	112'243'540	122'260'379	132'118'649
		2'249'600	5'999'326	7'883'793	5'142'235	4'895'813	-10'748'006	10'016'839	9'858'270
		2%	6%	8%	5%	4%	-9%	9%	8%
CHARGES	96'357'703	98'885'025	104'484'330	112'482'909	118'094'265	122'962'198	124'957'636	128'481'797	137'674'288
		2'527'322	5'599'305	7'998'579	5'611'356	4'867'933	1'995'438	3'524'161	9'192'491
		3%	6%	8%	5%	4%	2%	3%	7%
RESULTAT	463'076	185'354	585'375	470'589	1'468	29'348	-12'714'096	-6'221'418	-5'555'639
DETTES ***	60'950'364	66'539'695	68'436'338	60'562'716	54'208'590	62'625'439	77'995'038	90'623'573	117'099'059
		5'589'331	1'896'643	-7'873'622	14'297'676	8'416'849	15'369'599	12'628'535	26'475'486
		0	0	-0	0	0	0	0	0
INVESTISSEMENTS BRUTS	62'300'257	84'622'001	73'467'593	58'876'922	36'869'812	44'012'336	45'218'323	51'249'629	71'133'999
RECETTES	9'144'000	30'984'195	21'641'696	10'535'174	8'663'585	7'322'538	5'275'589	2'124'141	2'544'569
INVESTISSEMENTS NETS	53'156'257	53'637'806	51'825'897	48'341'748	28'206'227	36'689'798	39'942'734	49'125'488	68'589'430
Degré d'autofinancement	24.69%	25.43%	29.97%	26.52%	49.63%	38.33%	4.88%	17.31%	14%
CENTIME ADDITIONNEL	43	44	44	44	44	44	44	44	44
Valeur du centime	1'615'151	1'613'636	1'672'766	1'807'886	1'856'104	1'903'432	1'717'783	1'895'455	2'025'000
Impôt PP (IBO, IS, IPC, chiens)	46'849'503	49'800'000	52'488'704	55'384'600	55'785'292	59'367'989	57'282'449	60'500'000	60'100'000
		2'950'497	2'688'704	2'895'896	400'692	3'582'697	-2'085'540	3'217'551	-400'000
		6%	5%	6%	1%	6%	-4%	6%	-1%
Impôt PM	22'602'005	21'200'000	21'112'988	24'162'400	25'883'268	24'383'020	18'300'000	22'900'000	29'000'000
		-1'402'005	-87'012	3'049'412	1'720'868	-1'500'248	-6'083'020	4'600'000	6'100'000
		-6%	0%	14%	7%	-6%	-25%	25%	27%
Taxe professionnelle	11'450'000	12'000'000	12'000'000	13'300'000	13'300'000	14'000'000	14'000'000	14'000'000	17'100'000
		550'000	0	1'300'000	0	700'000	0	0	3'100'000
		5%	0%	11%	0%	5%	0%	0%	22%
Fonds Péréquation - PM (recettes)	3'144'705	2'689'033	2'985'470	2'595'693	3'060'673	3'008'684	2'570'118	3'180'539	3'778'539
		-455'672	296'437	-389'777	464'980	-51'989	-438'566	610'421	598'000
		-14%	11%	-13%	18%	-2%	-15%	24%	19%
Compensation financière en faveur des communes frontalières (charges)	7'033'980	7'359'513	7'232'158	7'502'930	8'022'484	8'293'776	8'037'400	9'003'176	8'995'607
		325'533	-127'355	270'772	519'554	271'292	-256'376	965'776	-7'569
		5%	-2%	4%	7%	3%	-3%	12%	0%
Péréquation financière intercommunale (charges)	2'065'659	1'854'826	2'348'558	3'115'838	2'142'882	1'981'179	1'619'302	1'538'213	2'658'260
		-210'833	493'732	767'280	-972'956	-161'703	-361'877	-81'089	1'120'047
		-10%	27%	33%	-31%	-8%	-18%	-5%	73%

* places de crèches à la journée, yc accueil familial de jour, places de crèches à temps-partiel, yc garderie la Framboise. ** yc ajustements.

*** Les dettes correspondent aux estimations du plan financier.